

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 24 novembre 2024 / 22 jourmada al oula 1446 - N° 3706 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr: 06h00 Dohr: 12h33
Asr: 15h16 Maghreb: 17h39 Isha: 19h01

MÉTÉO

Alger	: 21°	16°
Oran	: 19°	15°
Annaba	: 24°	12°
Béjaïa	: 20°	13°
Tamanrasset	: 27°	17°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Les relations entre l'Algérie et la Somalie "solides et fraternelles" (responsable somalien)

P. 3

ALGÉRIE - AFRIQUE

M^{me} Mansouri préside les travaux de la 38^e réunion du Comité des points focaux du MAEP

P. 24

ALGÉRIE - OTAN

Le Conseil de la nation prend part à Montréal à la 70^e session de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

P. 24

ALGÉRIE - FRANCE

Sansal, le pantin du révisionnisme anti-algérien

L'agitation comique d'une partie de la classe politique et intellectuelle française sur le cas de Boualem Sansal est une preuve supplémentaire de l'existence d'un courant "haineux" contre l'Algérie. Un lobby qui ne rate pas une occasion pour remettre en cause la souveraineté algérienne. L'arrestation de Boualem Sansal, pseudo intellectuel, vénéré par l'extrême-droite française, a réveillé les professionnels de l'indignation. Tout le bottin anti-algérien et accessoirement pro-sioniste de Paris, s'est levé comme un seul homme: Eric Zemmour, Mohamed Sifaoui, Marine Le Pen, Xavier Drienecourt, Valérie Pécresse, Jack Lang, Nicolas Dupont Aignan et évidemment Tahar Bendjelloun, son ami marocain qui récupère d'une sciatique à force de baise main à Mohamed VI. Tous montent au créneau pour ce révisionniste qui s'est pris les pieds dans le tapis. P. 24



ASSURANCES

La CNMA ambitionne d'augmenter sa part de marché dans le secteur des assurances des risques industriels

P. 6

ARMÉE

Le Général d'Armée Chanegriha préside la cérémonie d'installation officielle du Commandant de la 3^e Région militaire

P. 3

LOI DE FINANCES 2025

La Cour constitutionnelle déclare l'inconstitutionnalité des amendements contenus dans les articles 23, 29, 33 et 55 (JO)

P. 3

SANTÉ

Qu'est-ce que l'hémochromatose ?

Pp 12-13

FOOTBALL

QUALIF-S-CAN-2025 (U20) ZONE UNAF (4^e J)

Le point après le match Tunisie - Algérie (2-1)

P. 21



ALGER

La 4^e édition du "Prix Cheikh Abdelkrim Dali" du 25 au 29 novembre

P. 16

JUSTICE

Une action en justice intentée contre l'écrivain Kamel Daoud

P. 4

HADJ

Alger : tirage au sort pour le quota supplémentaire des livrets Hadj

Le tirage au sort pour le quota supplémentaire de 2000 livrets Hadj au profit des personnes âgées de 70 ans et plus et inscrites 10 fois ou plus à cette opération, a été organisé samedi à Alger.

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'opération, la directrice technique des Affaires générales et du Contentieux de la wilaya d'Alger, Fatima Bentrîdi, a précisé que "la wilaya d'Alger a bénéficié de 187 livrets Hadj sur un total de 2000 livrets Hadj attribués par le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune aux personnes âgées de 70 ans et plus et inscrites dix (10) fois ou plus au tirage au sort ordinaire mais sans succès".

Le nombre des candidats à ce tirage au sort supplémentaire s'élève à "2.508 candidats", a-t-elle indiqué, ajoutant que cette opération qui se poursuivra tout au long de la journée de samedi se déroule dans des conditions transparentes et que toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires ont été assurées pour garantir sa réussite".

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait récemment porté à la connaissance des citoyennes et citoyens âgés de 70 ans et plus, ayant effectué 10 inscriptions ou plus et n'ayant pas été retenus lors du tirage au sort ordinaire du 9 novembre 2024, qu'ils pouvaient participer à ce tirage au sort supplémentaire afin d'obtenir un livret Hadj.

Le Président de la République avait décidé d'attribuer un quota de 2000 livrets Hadj à cette catégorie de citoyens pour leur accorder une plus grande chance d'accomplir les rites du Hadj.

DÉCÈS DU JOURNALISTE MOHAMED SMAÏN

Le ministre de la Communication présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présenté, samedi, ses condoléances suite au décès du journaliste Mohamed Smaïn, à l'âge de 72 ans.

"Le ministre de la Communication, Monsieur Mohamed Meziane, a appris avec une immense tristesse ce matin, le décès du grand journaliste Mohamed Smaïn, aux soins intensifs à Oran, à l'âge de 72 ans", lit-on dans le message de condoléances.

"Le défunt fut l'une des premières plumes ayant rejoint le journal «El Djoumhouria» à la fin des années 1980, contribuant activement au développement du journal et à l'enrichissement du paysage médiatique en Algérie", a-t-il ajouté.

En cette pénible épreuve, "le ministre de la Communication présente ses sincères condoléances à la famille de la presse et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt et à ses proches, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches.

"A Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons", conclut le message.

TRAVAUX PUBLIC

Organisation du 20e Salon international des Travaux publics (SITP) du 24 au 27 novembre

La 20e édition du Salon International des Travaux Publics (SITP), se tiendra du 24 au 27 novembre, au Palais des expositions d'Alger, ont annoncé, vendredi, les organisateurs dans un communiqué.

Organisée par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, en partenariat avec "Algéria Expo", filiale du groupe de la Société nationale des Foires et des Exportations (SAFEX), cette édition accueillera "232 entreprise, dont 22 étrangères provenant de Chine, Italie, Turquie, Pologne, Allemagne et Portugal", précise le communiqué.

Le pavillon central du Salon sera un espace d'échanges entre professionnels et industriels nationaux et étrangers, avec une superficie totale d'exposition de 9.211 mètres carrés, note la même source.

TISSEMSILT
Lutte contre la criminalité : Des psychotropes saisis et des malfaiteurs arrêtés

ABED MEGHIT

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine dans toutes ses formes, surtout celle liée à la commercialisation de stupéfiants, les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire de Tissemsilt, relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tissemsilt ont réussi à mettre la main sur deux dealers spécialisées dans la commercialisation des substances psychotropes.

L'affaire a été résolue grâce à la bonne exploitation d'informations indiquant qu'une personne avait introduit une quantité de drogue sur le territoire de la wilaya de Tissemsilt.

Les forces de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Tissemsilt ont arrêté le mis en cause.

Après avoir pris toutes les mesures judiciaires nécessaires, un total de 368 gélules de « prégabaline » de 300 mg ont été saisies, le mis en cause a dénoncé son complice. Un dossier judiciaire a été constitué contre les personnes impliquées et celles-ci ont été présentées devant le parquet pour répondre aux chefs d'inculpations de commercialisation de stupéfiants.

Selon les services de la police de Tissemsilt, ces opérations viennent en continuité des efforts de lutte contre le crime organisé, surtout celui lié à la commercialisation des stupéfiants.

Les auteurs d'un vol dans deux magasins commerciaux à Lardjem appréhendés

Dans le cadre de la lutte contre toutes sortes de délinquances, notamment celles touchant les personnes et leurs biens, les forces de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Lardjem ont pu, en peu de temps, appréhender une bande composée de trois personnes âgées d'une vingtaine d'années, qui avait commis un vol dans deux magasins commerciaux et à l'intérieur d'un véhicule.

L'opération a été réalisée après que les mêmes autorités ont reçu des plaintes de victimes du vol.

Elle a visé deux magasins commerciaux en volant deux sommes d'argent s'élevant respectivement à 07 millions de centimes et 02 millions de centimes, ainsi qu'en vol à l'intérieur d'un véhicule par effraction.

Il s'est garé à l'intérieur de la résidence de la victime et a emporté la clé de contact du véhicule et ses documents.

Immédiatement, les éléments de la police judiciaire ont été activés, les enquêtes et les recherches ont été intensifiées pour arrêter les auteurs, les membres du gang ayant été identifiés et arrêtés en un laps de temps record.

Le principal impliqué dans l'affaire a été transféré au siège de la SD de Lardjem.

Après enquête, la clé de contact du véhicule volé et ses documents ont été récupérés, et ses complices ont été arrêtés. Après avoir accompli les procédures et complété un dossier judiciaire contre les personnes impliquées, celles-ci ont été présentées aux autorités judiciaires compétentes.

A. MEGHIT

DÉCÈS

L'ancien joueur international, Abdelhamid Merakchi inhumé à Aïn Témouchent



L'ancien joueur international, Abdelhamid Merakchi, a été inhumé vendredi après-midi au cimetière "Moulay Mustapha" à Aïn Témouchent.

La dépouille du défunt, décédé dimanche dernier en France à l'âge de 48 ans suite à un malaise, a été rapatriée vendredi.

Etaient présents à l'enterrement le wali de Aïn Témouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, les autorités civiles et sécuritaires de la wilaya, ainsi que le président de l'Association "Radiouse", Kada Chafi, et plusieurs joueurs avec qui le regretté avait évolué notamment dans des clubs nationaux, comme Ali Messabih et Ibrahim Mezouar.

Durant son parcours footballistique, Merakchi a porté les couleurs de plusieurs clubs, comme l'Es Mostaganem, le MC Oran, WA Tlemcen, l'USM El Harrach et le MCA.

Il a rejoint l'équipe nationale à la fin des années 1990 et a participé aux matchs de qualification à la CAN-2000. A l'international, il a joué dans plusieurs clubs, notamment en Turquie.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

10 morts et 408 blessés en 48 heures (Protection civile)

Dix (10) personnes sont décédées et 408 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures à travers le pays, indique samedi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila, avec une (1) personne décédée et dix autres (10) blessés dans 4 accidents de la circulation.

Par ailleurs, la Protection civile a fait état de deux morts par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage dans une habitation au niveau de la commune de Ain El Kebira, wilaya de Sétif, et du décès d'une autre personne par asphyxie au gaz de ville dans une habitation dans la commune de Boukadir, wilaya de Chlef.

Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 4 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eaux dans leurs habitations au niveau des wilayas de Naâma (3 personnes) et Bouira (1), note la même source. D'autre part, une personne est décédée trois autres ont été blessées suite à un incendie qui s'est déclaré dans un ascenseur au 7ème étage d'un immeuble, dans la commune de Oued Tililat, dans la wilaya d'Oran, ajoute le bilan.

Mascara : six blessés graves dans un accident de la route à Mohammadia

Six personnes ont été grièvement blessées suite à un accident de la route survenu dans la wilaya de Mascara, indique vendredi un communiqué de la direction locale de la Protection civile.

L'accident s'est produit la nuit du jeudi au niveau du pôle urbain Ouled Malek dans la commune de Mohammadia, suite à une collision entre deux véhicules, ce qui a engendré six blessés graves, a-t-on précisé de même source.

Les blessés ont été évacués vers le service des urgences médicales et chirurgicales de l'Etablissement public hospitalier de Mohammadia, a-t-on ajouté. Une source médicale du même établissement de santé a indiqué que les blessés ont été admis aux soins intensifs. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de l'accident.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Les relations entre l'Algérie et la Somalie "solides et fraternelles" (responsable somalien)

M. Dahir Mohamud Gelle, conseiller et envoyé spécial du président de la République fédérale de Somalie, a affirmé, jeudi à Alger, que les relations entre l'Algérie et la Somalie étaient "solides et fraternelles".

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Dahir Mohamud Gelle, qui était porteur d'une lettre du président somalien, M. Hassan Sheikh Mohamud, a indiqué que la Somalie "aspire à ce que les relations algéro-somaliennes demeurent solides et fraternelles, comme elles l'ont toujours été, à travers la tenue de rencontres bilatérales et la coordination sur les principales questions régionales et internationales", précisant que la lettre qu'il a remise au président de la République concernait "les relations entre les deux pays et les moyens de les renforcer, ainsi que les questions d'intérêt commun".

Après s'être félicité de l'audience que lui a accordée le président de la République, le conseiller et envoyé spécial du président somalien a souligné que son pays avait "retrouvé sa place d'antan", rappelant, à cet égard, que son pays "sera, l'année prochaine, membre non permanent du Conseil



de sécurité des Nations unies, aux côtés de l'Algérie, pays frère". "A ce titre, il y a des développements positifs dont nous avons fait part au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la Somalie, mais aussi en lien avec les questions

arabes, islamiques et africaines", a-t-il poursuivi. Il a, par ailleurs, dit avoir perçu chez le président de la République "un grand intérêt pour la question somalienne", précisant qu'il l'a chargé de "transmettre ses salutations à son homologue somalien".

ARMÉE

Le Général d'Armée Chanegriha préside la cérémonie d'installation officielle du Commandant de la 3^{ème} Région militaire

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, jeudi, au nom du Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie d'installation du Général-major Nacereddine Foudhil, dans les fonctions de Commandant de la 3^{ème} Région militaire, à Béchar, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a présidé, ce jeudi 21 novembre 2024, la cérémonie d'installation du Général-major Nacereddine Foudhil, dans les fonctions de Commandant de la 3^{ème} Région militaire, à Béchar", précise la même source.

Après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée a écouté l'hymne national et a observé, à l'entrée du siège du Commandement de la 3^{ème} Région militaire, un moment de recueillement à la mémoire du chahid "Moustapha Benboulaïd" dont le siège du Commandement de la Région est baptisé de son nom. Le Général d'Armée a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du chahid et récitée la Fatiha à sa mémoire et à celle des valeureux chouhada. Le Général d'Armée a



procédé, ensuite, à l'inspection des carrés des cadres et personnels de la Région, alignés au niveau de la place d'arme, avant d'annoncer par la suite l'installation officielle du Commandant de la 3^{ème} Région militaire, en remplacement du Général-major Mostefa Smaili.

"Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 12 novembre 2024, j'installe officiellement le Général-major Nacereddine Foudhil dans les fonctions de Commandant de la 3^{ème} Région militaire, en remplacement du Général-major Mostefa Smaili", a déclaré le Général d'Armée.

"Aussi, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution", a-t-il ajouté. Le Géné-

ral d'Armée a présidé, par la suite, la cérémonie de passage du drapeau national et la signature du procès-verbal de passage de pouvoir.

A l'issue, le Général d'Armée a rencontré les cadres et les personnels de la Région, et prononcé une allocution d'orientation, diffusée par visioconférence à toutes ses unités, à travers laquelle "il a réitéré ses félicitations à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954, en soulignant que la discipline exemplaire et la mutualisation des efforts, conjugués à l'éthique militaire, au sens du patriotisme élevé et à l'unité des rangs, sont les seuls garants pour la construction d'une armée forte et jouissant de notoriété".

Il a indiqué que "cette rencontre intervient alors que nous vivons encore l'atmosphère festive du 70^{ème} anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954, cette révolution qui a changé le cours de l'histoire et était le couronnement d'une lutte

longue et amère, menée avec force et bravoure, par notre vaillant peuple, pendant plus de 130 ans, et qui s'est terminée par la victoire sur l'ennemi, en l'accablant irrémédiablement de notre terre".

"En cette occasion historique, nous prions Allah Le-Très Haut, de procurer à notre Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, sous la conduite de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le succès, et de prêter assistance à ses valeureux enfants, dans les efforts de sauvegarde de la liberté, de la souveraineté et de l'indépendance nationale de notre pays, à même d'assurer le progrès et le bien-être de notre peuple dans un climat de sécurité, de stabilité et de fraternité", a-t-il ajouté "Ces exigences nous interpellent, constamment, dans la limite des responsabilités et prérogatives de tout un chacun, pour faire preuve de discipline exemplaire, de rigueur et de persévérance, et œuvrer à mutualiser les efforts, en s'imprégnant d'éthique militaire, du sens du patriotisme élevé et de l'unité des rangs, car c'est ainsi que nous réussirons à construire une armée forte et jouissant de notoriété", a-t-il poursuivi.

A l'issue de cette rencontre, le Général d'Armée a suivi les interventions des cadres et des personnels du Commandement de la 3^{ème} Région militaire, et écouté leurs préoccupations.

LOI DE FINANCES 2025

La Cour constitutionnelle déclare l'inconstitutionnalité des amendements contenus dans les articles 23, 29, 33 et 55 (JO)

La Cour constitutionnelle a décidé la recevabilité des deux saisines portant sur le contrôle de constitutionnalité des articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant Loi de Finances 2025, et a déclaré l'inconstitutionnalité des amendements contenus dans ces articles, selon le dernier Journal officiel.

Cette décision fait suite à deux saisines déposées par le Président du Conseil de la nation et le Premier ministre qui ont soulevé des préoccupations quant à la conformité de ces articles avec l'article 147 de la Constitution.

Il est ainsi stipulé que "les deux saisines portant sur le contrôle de constitutionnalité des articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant Loi de Finances pour 2025, aux dispositions de l'article 147 de la Constitution, déposées par le Président du Conseil de la nation et par le Premier ministre auprès de la Cour constitutionnelle, sont intervenues conformément aux dispositions des articles 190 et 193 de la Constitution".

Selon l'article 147 de la Constitution, "est irrecevable toute proposition de loi ou amendement présenté par les membres du Parlement ayant pour objet ou pour effet de diminuer les ressources publiques ou d'augmenter les dépenses publiques, sauf si elle est accompagnée de mesures visant à augmenter les recettes de l'Etat ou à faire des économies, au moins, correspondantes sur d'autres postes des dépenses publiques".

Selon le document, la Cour constitutionnelle a décidé, en la forme, la recevabilité des deux saisines, et a déclaré, au fond, l'inconstitutionnalité des amendements contenus dans les articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant Loi de Finances 2025.

La Cour a statué qu'après examen des documents parlementaires, il a été établi que les articles 23 (amendement 45), 29 (amendement 12), 33 (amendement 7) et 55 (amendement 49) n'ont été "accompagnés ou étayés par aucune proposition relative aux mesures visant à accroître les recettes de l'Etat ou à dégrader des montants financiers dans un autre chapitre de dépenses publiques, ce qui a été constaté par la Cour constitutionnelle dans l'amendement proposé par les députés quant aux articles susmentionnés".

Dès lors, poursuit le texte, "ces amendements ne concrétisent pas le principe de l'équilibre financier, un des principes fondamentaux sur lesquels repose le budget général de l'Etat".

Cette décision a été notifiée au Président de la République, au président du Conseil de la nation, au président de l'Assemblée populaire nationale et au Premier ministre.

COLLECTIVITÉS LOCALES Session extraordinaire de l'APW d'Alger

Le chef de Cabinet de la wilaya d'Alger, Mohamed Lamine Houari, a présidé les travaux de la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour déclarer la vacance du poste de vice-président, indique un communiqué de la wilaya d'Alger.

"Représentant le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, son chef de Cabinet, M. Mohamed Lamine Houari, a présidé, jeudi, les travaux de la session extraordinaire d'urgence de l'APW pour déclarer la vacance du poste de vice-président, suite à la nomination de Mme Nadjiba Djilali à la tête d'un portefeuille ministériel, et ce, en présence des membres de l'APW et de nombre de directeurs exécutifs", lit-on dans le communiqué.

APS

JUSTICE Une action en justice intentée contre l'écrivain Kamel Daoud (Avocate)

L'avocate Fatma Zohra Benbrahim a révélé, jeudi à Alger, qu'une action en justice a été intentée devant le tribunal d'Oran contre l'écrivain Kamel Daoud pour avoir exploité dans son dernier ouvrage intitulé "Houris", l'histoire de la vie personnelle d'une victime du terrorisme, Sâada Arbane, et violé les valeurs et la mémoire du peuple algérien.

Lors d'une conférence de presse, Me Benbrahim a affirmé que l'écrivain Kamel Daoud "a volé la personnalité, l'histoire et les propos de ma cliente et publié le roman « Houris » sans aucune considération pour ses souffrances et les tourments endurés".

Elle a déclaré avoir "déposé une plainte auprès du même tribunal au nom des disparus du terrorisme et de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme (ONVT) représentée par Mme Zahra Flici", soulignant que le succès littéraire du concerné et le prix Goncourt qu'il a remporté récemment "se sont faits au détriment des souffrances de nombreuses victimes". Mme Benbrahim a affirmé que l'écrivain a tenté "par des méthodes infâmes d'altérer l'image de l'Algérie, ses valeurs nobles et de porter atteinte à l'histoire et à la mémoire d'un peuple tout entier", ajoutant que "l'exploitation de l'histoire personnelle de la victime Sâada Arbane, sans son autorisation, se veut la preuve concrète de cette tentative désespérée". Revenant sur les détails de la plainte, l'avocate Benbrahim a précisé que l'affaire est actuellement en cours d'examen par le juge d'instruction près le tribunal d'Oran, où, a-t-elle expliqué, deux plaintes ont été déposées à propos du même livre portant sur plusieurs chefs d'accusation, dont "atteinte à la vie privée" et "publication sans autorisation de l'intéressée".

Elle a indiqué, en outre, que la plainte déposée au cours de cette semaine près ladite juridiction concernait l'épouse de l'écrivain, qui était la médecin en charge de l'état psychologique de la victime, soulignant que la prévenue "a fourni à son époux des détails confidentiels obtenus auprès de la victime, et qui ont été exploités dans l'écriture du roman".

"La divulgation d'informations liées à l'état de santé d'une victime constitue une violation du secret professionnel, punie par la loi, et porte atteinte à la déontologie professionnelle", a-t-elle souligné, précisant que la victime "avait refusé catégoriquement, par le passé, la demande des concernés de publier son histoire sous une forme littéraire ou autre".

En ce qui concerne le dépôt de plainte en Algérie et non en France, l'avocate a affirmé que "les faits se sont produits en Algérie", et que l'écrivain, "bien que récemment naturalisé français, conserve toujours la nationalité algérienne".

Elle a déclaré qu'elle prendra "toutes les mesures nécessaires pour répondre aux mensonges et à la falsification" contenus dans le livre, qu'elle accuse de porter atteinte à l'image de la femme algérienne et de causer préjudice à la victime, à sa famille et aux proches, ainsi qu'aux victimes de la tragédie du terrorisme".

Et d'ajouter que "de nombreuses associations de la société civile l'avaient contactée pour déposer des plaintes similaires contre l'écrivain pour "diffamation et falsification des faits".

Par ailleurs, Me Benbrahim a laissé entendre que la maison d'édition ayant publié le livre pourrait ne pas avoir connaissance que le récit n'était pas une fiction, comme l'exige le principe d'attribution du prix Goncourt, mais était tirée d'une "histoire réelle".

Elle a étayé ses propos par plusieurs éléments qu'elle considère comme des "preuves à inclure dans le dossier, notamment les blessures visibles de la victime Arbane, qui correspondaient à celles décrites dans le livre, ainsi qu'une dédicace manuscrite de l'écrivain dans un exemplaire offert à la victime".

Selon l'avocate, le retrait du Prix Goncourt, "obtenu par Kamel Daoud de manière imméritée, serait une restitution du droit spolié de la victime".

Elle a également interpellé directement l'écrivain en lui demandant de répondre aux faits qui lui sont reprochés: "Vous pouvez venir et confronter Mme Sâada Arbane en face et affirmer que vous n'avez pas exploité son histoire", a-t-elle dit.

HISTOIRE La Révolution du 1^{er} novembre, un long processus de luttes et de sacrifices (historiens)

Des enseignants et spécialistes en histoire ont affirmé que la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954 fut l'aboutissement d'un long processus de luttes et de sacrifices incommensurables consentis par le peuple algérien pendant plus d'un siècle, et demeure une source d'inspiration pour les peuples en quête de liberté et d'émancipation à travers le monde.

Le 70^e anniversaire du déclenchement de cette grande révolution vient, ainsi, consacrer l'attachement de l'Algérie indépendante aux principes fondateurs du combat libérateur de son peuple, pour le recouvrement de sa souveraineté, et rappeler à la jeunesse d'aujourd'hui l'importance de l'unité des rangs face aux défis actuels.

"Le peuple algérien a combattu l'occupation française depuis que celle-ci a foulé son sol, à commencer par les résistances populaires armées, en passant par la lutte politique et culturelle pour préserver l'identité algérienne", a déclaré à l'APS Rabah Lounici, professeur d'histoire à l'université d'Oran.

Les artisans de la Révolution, tout en relevant les insuffisances des précédentes luttes menées pendant plus d'un siècle, ont déclenché la Guerre de libération "qui s'est distinguée par sa dimension globale à travers des opérations armées simultanées menées dans toutes les régions du pays, une organisation unifiée et une direction collégiale du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN), outre l'accompagnement médiatique et diplomatique de l'action armée, ce qui a permis d'arracher l'indépendance et de recouvrer la souveraineté nationale".

Selon M. Lounici, l'Algérie indépendante s'est profondément inspirée des fondements de la Révolution de novembre



qu'elle a œuvré à consacrer, en témoignant la dimension et le caractère social de l'Etat algérien, outre le respect des libertés fondamentales et la consécration du principe de citoyenneté".

Quant à la politique extérieure, l'Algérie s'est attachée après le recouvrement de son indépendance "au soutien des causes justes dans le monde, et est devenue la destination des révolutionnaires des différents continents".

Elle a également défendu le principe de maintien de la paix dans le monde et de non ingérence dans les affaires internes des Etats sans compter le principe d'impartialité positive".

De son côté, le professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'université Blida 2, Achour Mahfoud, a souligné que la Guerre de libération "reste centrale pour le peuple algérien, étant le grand évé-

ment qui a couronné les périodes successives de luttes, tout au long des années d'occupation, avec une révolution menée avec des moyens dérisoires face à la plus grande force coloniale dans le monde à l'époque".

L'attachement du peuple algérien à sa glorieuse Révolution est d'autant plus fort notamment grâce aux valeurs dont elle est porteuse, des valeurs qui ont mobilisé tout le peuple algérien, après l'indépendance, pour reconstruire ce qui a été détruit par le colonisateur, a-t-il ajouté, mettant en avant l'unité et la cohésion populaires lors du processus d'édification, à commencer par le recouvrement des richesses pillées, à travers la nationalisation, marquant ainsi le passage de l'Algérie à l'après-guerre, l'étape de la construction et de l'édification".

Ces efforts se sont appuyés

sur "les fondements de la Révolution, à commencer par les victoires qui ont permis de renverser la quatrième République française, et de faire échec au plan de la cinquième République que Charles de Gaulle voulait comme un moyen d'anéantir la Révolution, avant que la résistance des Algériens ne le mette devant le fait accompli". Dans le même contexte, l'enseignant universitaire Mahfoud Achour, a souligné que le dossier de la Mémoire "est le plus marquant vu les sacrifices, les valeurs d'unité, de solidarité et d'entraide dont a fait montre le peuple algérien pour faire face aux crimes abjects commis par le colonisateur".

L'enseignant en sciences politiques à l'Université "Kasdi Merbah" à Ouargla (UKMO), Bouhania Goui, a, pour sa part, fait observer que le 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954 "intervient dans un contexte régional et international marqué par de multiples bouleversements, au moment où l'Algérie jouit de la stabilité à travers la consolidation du socle démocratique et des fondements de l'Etat algérien tels que définis par la Déclaration du 1^{er} Novembre 1954".

Le professeur de sciences politique a rappelé "la grandeur de la Révolution, qui a marqué le siècle dernier, et source d'inspiration pour les peuples du monde et les justes causes, à leur tête les causes palestinienne et sahraouie".

SOLIDARITÉ Le ministère de la solidarité nationale célèbre la Journée internationale des droits de l'enfant

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a organisé, jeudi à Alger, une cérémonie à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre).

Président cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence de responsables d'institutions nationales et de représentants d'organisations internationales, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a souligné que "la prise en charge de l'enfance dans notre pays connaît des progrès remarquables à tous les niveaux, grâce aux acquis réalisés sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune". La célébration de cette journée, coïncidant avec le mois de novembre qui est lié à la glorieuse Révolution, est l'occasion de "conjuguer les gloires du passé et les acquis du présent afin de consolider les valeurs humaines et nationales liées aux droits de l'enfant", a-t-elle poursuivi.

La ministre a rappelé l'organisation de concours nationaux pour la découverte de jeunes talents dans les domaines de la créativité technologique et technique et de la programmation.

Mme Mouloudji a, dans ce cadre, réaffirmé la solidarité de l'Algérie avec les enfants de Palestine et du Liban qui vivent dans des conditions difficiles et cruelles, en raison de l'agression menée contre

eux, appelant les organisations actives sur la scène internationale à "œuvrer pour mettre fin à cette agression afin de leur permettre de vivre en sécurité et en paix".

Pour sa part, la représentante de l'UNICEF en Algérie, Katarina Johansson, a réitéré la disposition de l'organisation à "renforcer sa coopération dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'enfant", saluant "l'effort national déployé à cet égard". La cérémonie a, par ailleurs, été marquée par la distinction des lauréats du concours national de découverte des talents dans le domaine technologique, organisé par le secteur en coordination avec le bureau de l'UNICEF en Algérie.

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR L'EAU À BLIDA Appel à la création d'un Conseil national de la sécurité hydrique

Les participants au 1^{er} colloque international sur "L'eau, l'environnement et les changements climatiques", organisé par l'université de Blida 1, ont recommandé jeudi, lors de la clôture de l'événement, la création d'un Conseil national de la sécurité hydrique. Des experts et enseignants universitaires algériens et étrangers, ayant pris part à cette manifestation scientifique de deux jours, ont insisté dans leurs recommandations sur la nécessité de créer un Conseil national de la sécurité hydrique, chargé de proposer et d'élaborer une stratégie claire et d'anticiper des solutions à même de garantir la disponibilité de l'eau aux futures générations, au regard notamment du déficit hydrique résultant des changements climatiques. Les participants à cette rencontre, des chercheurs et experts de plusieurs pays, dont la France et la Tunisie, ont également appelé à "la valorisation des travaux de recherche en faveur d'une plus large exploitation de l'eau dessalée et des eaux usées épu-

rées, à travers l'encouragement des étudiants doctorants à s'intéresser à ce domaine pour proposer des solutions scientifiques au problème du déficit hydrique". Ils ont, aussi, plaidé pour l'organisation d'une 2^e édition de ce colloque les deux prochaines années en Tunisie, en vue d'un échange d'expertise et des expériences dans le domaine de l'économie de l'eau.

Une proposition approuvée par l'équipe de recherche ayant pris part à la rencontre. A noter que cette rencontre internationale a été organisée par le Laboratoire des applications énergétiques de l'hydrogène du Département d'ingénierie des méthodes de la Faculté de technologie de l'Université Saad Dahlab, en coordination avec l'Institut supérieur des études technologiques de Zaghuan (Tunisie) et le Laboratoire d'ingénierie des méthodes de l'Université tunisienne de Gabès.

MOSTAGANEM

Remise des clés de 280 logements publics locatifs à Aïn Tédélès

La remise des clés de 280 logements publics locatifs (LPL) a débuté dans la commune d'Aïn Tédèles (Mostaganem), a indiqué, hier, un communiqué des services de la wilaya.

Selon la même source, l'opération, qui se déroule en deux phases, a démarré à la fin de cette semaine avec la remise des clés de la première tranche comprenant 125 logements.

La seconde phase, portant sur 155 unités, sera achevée la semaine prochaine.

Les autorités locales et les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Mostaganem ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour assurer le relogement des bénéficiaires dans de bonnes conditions, a fait savoir le communiqué.



Auparavant, les mêmes services avaient procédé au tirage au sort pour la désignation des blocs et des étages des logements aux bénéficiaires de ce

programme, réalisé dans le pôle urbain de la commune d'Aïn Tédélès, qui comprend un total de 450 logements publics locatifs, a-t-on rappelé.

Par ailleurs, la wilaya de Mostaganem avait entamé, au début du mois de novembre, la distribution de 515 logements toutes formules confondues, ainsi que 1.431 décisions d'octroi d'aides à l'habitat rural.

Cette opération comprend 215 logements location-vente (AADL), 160 logements promotionnel aidé (LPA) et 138 logements publics locatifs (LPL), a-t-on précisé.

BORDJ BOU ARRERIDJ
400 millions de dinars supplémentaires pour l'équipement d'une salle omnisports

Une enveloppe financière supplémentaire de 400 millions de dinars a été allouée à l'équipement de la salle omnisports de 3.000 places de Bordj Bou Arreridj, a déclaré jeudi le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Djamel Dechir.

"Le secteur a bénéficié d'une enveloppe supplémentaire de 400 millions de dinars, attribuée par le ministère de tutelle, afin de doter la salle omnisports de 3.000 places du chef-lieu de wilaya d'équipements sportifs de pointe, et aux normes internationales", a indiqué le responsable.

La salle, qui devrait être livrée "avant la fin de l'année 2024", pourra ainsi accueillir des compétitions locales, nationales et continentales dans plusieurs disciplines des sports collectifs, a ajouté M. Dechir.

Il a également souligné que cette infrastructures sportive sera d'un "apport considérable" à des disciplines comme le handball, le basketball et le volley-ball.

Des sports très populaires dans la wilaya des Biban et qui ont permis à plusieurs équipes de briller, à l'image de l'équipe de handball Mouloudia de Bordj Bou Arreridj, qui a remporté le doublé coupe-championnat à l'issue de la saison 2023-2024, et des équipes de volley-ball et de basket-ball du CA Bordj Bou Arreridj dans les catégories masculine et féminine.

Pour rappel, les autorités de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont mis en place un budget estimé à 3,920 milliards de dinars, au titre de l'exercice en cours, pour la construction et la réhabilitation de plusieurs infrastructures sportives et de jeunesse, à l'instar du complexe sportif du 20 août 1955, dont la piscine et la salle omnisports seront réhabilitées, au même titre que 22 stades communaux, ainsi que pour la réalisation d'autres piscines et l'équipement de maisons de jeunes dans plusieurs communes de la wilaya.

MÉDÉA

Quarante-cinq lotissements sociaux créés à travers plusieurs communes (Direction)

Quarante-cinq lotissements sociaux ont été créés au cours des trois dernières années à travers plusieurs communes de Médéa dans le cadre de la promotion de l'habitat rural, a-t-on appris samedi auprès de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

Ces lotissements sont localisés dans douze communes relevant des daïras d'Azziz, Ain-Boucif, Chellalet-El-Adhaoura et Chahbounia et englobent pas moins de 2590 parcelles sociales, dont la totalité a été attribuée

à des bénéficiaires issus des communes concernées, a expliqué le Directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Rachid Seghir. Des travaux de viabilisation ont été lancés à travers un nombre important de ces lotissements sociaux afin d'améliorer le cadre de vie des futurs occupants des habitations en phase de réalisation sur ces sites, a-t-il dit. Deux autres lotissements sociaux sis dans les communes des daïras de Chahbounia et Chellalet-El-Adhaoura, composés de

cent deux parcelles, sont également en cours de création, portant à 47 le nombre total des lotissements sociaux mis à la disposition des citoyens, a fait savoir le même responsable. La superficie globale réservée aux 47 lotissements sociaux avoisine les 153 hectares et offre pas moins de 2692 parcelles sociales, a ajouté M. Seghir, précisant que toutes les dispositions ont été prises avec les responsables des collectivités concernées pour achever la viabilisation de l'ensemble des parcelles attribuées.

TAMANRASSET

Nouvelles structures éducatives pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves (wilaya)

De nouveaux établissements scolaires sont en cours de réalisation à Tamanrasset ville, susceptibles d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, ont rapporté jeudi les services de la wilaya.

Parmi ces projets figurent la réalisation d'un nouveau lycée au niveau du quartier de Tabarkat,

et d'un autre dans la cité de Metnalatlat, en plus de quatre (4) collèges d'enseignement moyen (CEM), dans les quartiers Adrian, Tabarkat, Mouflon et Soro, a-t-on ajouté.

Il s'agit également d'un projet de construction d'un groupement scolaire, dans le cycle primaire, au niveau du quartier Adrian

, et d'un projet de réalisation de classes d'extension dans une école primaire au quartier Soro, a-t-on détaillé.

Lors de sa visite d'inspection des chantiers de ces projets pédagogiques, le wali de Tamanrasset, Mohamed Boudraâ, a souligné la nécessité de renforcer les chantiers en main d'œuvre supplémen-

taire pour accélérer le rythme des travaux, pour réceptionner ces nouvelles structures scolaires dans les délais impartis.

Les autorités de la wilaya ont également inspecté le projet de réalisation d'une nouvelle résidence universitaire d'une capacité de 1.000 lits, a-t-on fait savoir.

MILA

Exportation d'une deuxième cargaison de poissons d'eau douce vers le Sénégal

Une seconde cargaison de poissons d'eau douce, pêchés au barrage de Beni Haroun, dans la wilaya de Mila, vient d'être exportée vers le Sénégal, a indiqué, jeudi, le directeur de la station de pêche et d'aquaculture, Khaled Belhaïm.

Le poids total du poisson, exporté il y a quelques jours par un opérateur économique basé à Blida, est estimé à 27 quintaux de poisson de type "carrassin", a précisé M. Belhaïm.

Cette quantité de poisson a été pêchée, a-t-il encore précisé, durant le mois de novembre par cinq pêcheurs détenteurs d'autorisations de pêche dans le plan d'eau du barrage de Beni Haroun.

Selon le même responsable, cette exportation est la deuxième du genre, après une première expédition, fin septembre dernier, de deux (2) quintaux de carrassin vers la même destination.

S'agissant d'un poisson demandé à l'étranger, "il est possible d'augmenter les quantités destinées à l'exportation à partir de la wilaya de Mila qui dispose d'une richesse halieutique non négligeable au niveau du barrage de Beni Haroun et du barrage-réservoir d'Oued Athmania", a encore indiqué le même source.

Les opérations d'ensemencement menées par le ministère de tutelle dans les plans d'eau des barrages de cette wilaya, pour reconstituer la richesse halieutique, contribueront à augmenter la production et l'abondance de différents types de poissons d'eau douce, ce qui aura "un impact positif sur l'activité d'exportation", a conclu M. Belhaïm.

APS

NAÂMA

L'hôpital de Mechria "reconverti" en établissement hospitalier public spécialisé

L'établissement public hospitalier (EPH) "Frères Rahmani" de Mechria (Nâama) vient d'être transformé en Etablissement hospitalier public spécialisé en gynécologie-obstétrique, pédiatrie et chirurgie pédiatrique, a-t-on appris samedi d'un communiqué des services de la wilaya.

La reconversion de cette infrastructure de santé intervient en application du décret exécutif 24-364 du 7 novembre 2024, sur décision du ministre de la Santé prise lors de sa visite à cet hôpital le 22 février dernier et qui a été suivie par la mise en œuvre des mesures né-



cessaires pour réorganiser les services spécialisés de cette structure, par sa dotation de moyens permettant sa conversion en établissement hospitalier

spécialisé en gynécologie-obstétrique et pédiatrie, a indiqué la même source.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qua-

lité des prestations pour répondre aux besoins des habitants de la wilaya, de la facilitation de l'accès des patients aux soins spécialisés, tout en réduisant les transferts inter établissements publics de santé, selon le communiqué.

A rappeler que l'établissement public hospitalier "Frères Rahmani" de Mechria, d'une capacité d'accueil de 120 lits, a fait l'objet, récemment, de plusieurs travaux portant sur la réhabilitation de ses différents services et le renforcement de son équipement médical et chirurgical, selon la même source.

SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT Des promus de l'université de Ouargla présentent leurs micro-entreprises et startups

Des modèles de micro-entreprises et de startups montés, au titre de l'arrêté ministériel 12/75 Diplôme-Start-up/projet, par des promus de l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) sont exposés dans le cadre des activités de célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat (18-24 novembre).

Dans ce cadre, Mohamed Djilali Mimi, titulaire d'un diplôme en informatique et systèmes de l'UKMO, a présenté sa start-up "Net-services-Ouargla", spécialisée dans les technologies modernes et offrant des services et des solutions liées au e-commerce, la numérisation des structures et le développement technique de l'intelligence artificielle au profit de divers secteurs d'activités.

Montée en 2023, cette micro-entreprise s'est lancée dans la réalisation d'une série d'activités afférentes à la numérisation de certaines structures administratives de l'université d'Ouargla, ainsi que la conception, usant de l'intelligence artificielle, d'un système de gestion et de ramassage des déchets ménagers, en vertu d'une convention avec l'entreprise publique Ouargla -Net-com.

Les efforts fournis par l'équipe formant la startup, constituée de promus universitaires dans les filières de l'économie, l'informatique, le management et la communication, ont été couronnés par une participation au projet européen "Digital" pour le perfectionnement numérique de la qualité de l'enseignement supérieur.

Pour sa part, Ahmed Taha Bouhwiya, étudiant en Master-2 management à l'UKMO, a exposé son projet, détenteur du "label" de startup, et représentant une plateforme numérique d'offre de plusieurs services touristiques, dont la réservation hôtelière et la location de logements à travers différents pays du monde.

De son côté, Noureddine Khanfar, promu de l'Institut de l'information et de la communication, a exposé, en compagnie d'un groupe d'étudiants, un modèle de micro-entreprise activant dans le développement d'un support technologique d'aide aux personnes aux besoins spécifiques, notamment les étudiants, en mettant à leur disposition un contenu-audio de haute qualité leur permettant l'accès à l'information et l'amélioration de leurs aptitudes.

La startup a présenté, la saison écoulée, en coordination avec le Centre numérique pour personnes aux besoins spécifiques, des modules en Braille, à la satisfaction de non-voyants afin d'améliorer les conditions d'études de cette catégorie sociale.

Ces entités entendent, à travers l'exposition de leurs modèles, encourager les débutants à tirer profit des mécanismes mis à leur disposition pour donner forme à leurs idées et projets et contribuer au développement de l'économie, a affirmé le recteur de l'UKMO, Pr. Tahar Hallilet.

Pour sa part, le responsable de l'incubateur de l'Université, Mohcen Belhabib, a souligné l'importance de l'adoption d'idées innovantes dans la recherche scientifique, basées sur la technologie, en vue d'encourager la créativité et le développement économique attendus des startups.

Cette structure (incubateur) a enregistré, l'an dernier, en vertu de l'arrêté ministériel 12/75, plus de 700 startups, 13 labels de projets innovants et 50 brevets de projets, qui traduisent l'intérêt accordé par l'UKMO à l'innovation estudiantine et l'appui aux startups.

Placée sous le signe "Mettre l'entrepreneuriat à la disposition de tous", cette manifestation, qu'abrite l'UKMO avec la participation de nombreux organismes et secteurs concernés par le développement de l'esprit entrepreneurial, constitue une opportunité pour les diplômés et étudiants de mettre en valeur leurs projets innovants, leur encouragement à monter leurs startups pour contribuer à la création de richesses et d'emplois, dans le but de construire un tissu économique complémentaire et sortir graduellement de la dépendance des hydrocarbures, selon les organisateurs.

BOURSE

Lancement du Portail électronique et du Guichet unique du marché financier

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a lancé, hier à Alger, le Portail électronique et le guichet unique du marché financier national, en vue d'améliorer l'environnement du marché financier national.

Ce lancement a été fait lors de la 2e Conférence annuelle du marché financier algérien, tenue au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), sous le patronage du ministre des Finances, Laaziz Faid.

Ayant pour thème: "Nouveaux horizons pour le financement de l'économie nationale à travers le marché financier", la Conférence a vu la présence de responsables et d'experts internationaux des marchés financiers.

Intervenant à cette occasion, le président de la Cosob Youcef Bouznada, a précisé qu'à travers ce Portail électronique, il sera possible aux "personnes souhaitant exercer les métiers de marché, ainsi qu'aux entreprises voulant être cotées en Bourse, de déposer leurs candidatures par voie numérique, ce qui contribuera à faciliter les démarches et à améliorer le niveau de services rendus par la Cosob".

Cet outil digital qui s'inscrit dans le cadre de la démarche de l'Etat portant sur la transition numérique, "permettra également aux investisseurs d'accéder à toutes les données et informations liées à l'activité des marchés financiers grâce à une coopération future avec la société de gestion de la Bourse des valeurs SGBV", a-t-il expliqué.

Cette rencontre a vu aussi la mise en place officielle du Guichet unique du marché financier regroupant tous les acteurs clés du marché sous une seule et même entité.

Il s'agit outre la Cosob et la SGBV, d'Algérie clearing, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), Tell market, et Invest market, ainsi que la société Grant Thornton en tant qu'évaluateur des compagnies souhaitant être cotées en Bourse, et qui ont signé une convention en ce sens.

Dans le même contexte, un accord de coopération a été signé entre la



Cosob et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) afin d'orienter les PME adhérentes à la chambre vers cette fenêtre unique et à "les familiariser avec les mécanismes de financement alternatifs via le marché financier, contribuant ainsi à élargir leur accès aux opportunités de financement disponibles", a-t-on souligné.

A cette occasion, il a été procédé à l'installation du Conseil scientifique de la COSOB, composé de 12 experts.

Cette instance aura pour mission, selon M. Bouznada, d'assister la Commission dans l'élaboration de la vision stratégique du marché financier algérien, proposer des solutions et des idées innovantes pour améliorer sa performance et sa compétitivité à même de "développer un environnement de marché financier efficace et dynamique".

Par ailleurs, la COSOB et l'Autorité du marché financier tunisienne ont signé un avenant à leur convention de coopération en vue d'organiser une session de formation spécialisée au sein des institutions du marché financier tunisien et promouvoir, ainsi, les compétences des intervenants du marché financier national.

M. Bouznada a d'autre part relevé

que la tenue de cette Conférence d'une journée intervient dans un contexte économique "prometteur pour notre pays, marqué par des indicateurs positifs attestant de la croissance continue de l'économie algérienne, et ce grâce à la politique ambitieuse menée par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune".

S'exprimant sur la performance de la Bourse d'Alger, il a souligné que celle-ci "connaît depuis le début de cette année une dynamique significative" marquée par l'introduction de la première banque, ainsi que par des projets futurs visant l'entrée d'autres institutions financières et grandes entreprises.

De son côté, Jalil Tarif, secrétaire général de Union des autorités arabes des valeurs mobilières, a relevé l'évolution remarquable des marchés boursiers aussi bien en Algérie que sur le plan arabe, notamment dans les Sukuks, la diversification des produits, la création des fonds d'investissement et la fin-tech, affirmant en ce sens que la capitalisation des marchés boursiers arabes a totalisé, à fin 2023, 4,6 trillions dollars soit 4,1% de la capitalisation des marchés financiers à l'échelle mondiale.

ASSURANCES

La CNMA ambitionne d'augmenter sa part de marché dans le secteur des assurances des risques industriels

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) ambitionne d'accroître sa part de marché dans le domaine des assurances des risques industriels au cours des deux prochaines années, a-t-on appris jeudi lors d'un séminaire régional à Oran, consacré à l'accompagnement des opérateurs économiques pour une meilleure gestion des risques industriels.

"La CNMA prévoit d'augmenter sa part de marché dans les assurances des risques industriels de 5 à 10 % en 2025 et 2026", a déclaré Rabah Mekircha, directeur des risques industriels au sein de cet organisme, dans une déclaration en marge de cette rencontre.

Le responsable a indiqué que la CNMA œuvre à se rapprocher davantage des opérateurs économiques pour élargir sa part actuelle, qui est d'environ 14 % dans le domaine des



assurances liées aux risques industriels. Il a souligné, d'autre part, que la CNMA, avec une part de marché de 70 %, est pionnière dans le domaine des risques agricoles au niveau national, faisant savoir qu'elle (CNMA) propose une gamme de produits adaptés pour accompagner les opérateurs économiques et protéger leurs biens industriels, ainsi que leurs unités de production

contre divers risques. Rabah Mekircha a indiqué que la caisse compte 400 experts spécialisés en risques industriels sur un effectif d'un millier d'experts affiliés à l'organisme. Ce séminaire régional s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la CNMA visant à sensibiliser les opérateurs économiques aux risques industriels et à les encourager à souscrire des contrats d'assurance of-

ferts par la Caisse, selon le même responsable, qui a signalé que durant le mois d'octobre, une convention a été signée en octobre dernier avec le Club des entrepreneurs et industriels regroupant pas moins de 1.700 opérateurs économiques, annonçant que d'autres accords similaires seront conclus à l'avenir avec d'autres industriels.

Organisée par la CNMA avec la participation d'opérateurs économiques et des responsables des Caisses régionales de mutualité agricole (CRMA) des wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Tiaret, Relizane et Tlemcen, cette rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs interventions ayant porté, notamment, sur les réalisations de la caisse, les assurances liées aux transports et les risques dans les secteurs industriel et agricole.

APS

RÉUNION OPEP-RUSSIE

L'importance de la stabilité des marchés pétroliers et énergétiques soulignée

L'importance de la stabilité des marchés pétroliers et énergétiques pour favoriser la croissance économique a été soulignée vendredi à Moscou, lors de la neuvième réunion de haut niveau du dialogue OPEP-Russie sur l'énergie, a indiqué l'OPEP dans un communiqué conjoint, publié sur le site web de l'Organisation.

Coprésidée par le vice-Premier ministre de la Fédération de Russie, Alexander Novak et le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, cette réunion a porté sur les évolutions des marchés mondiaux du pétrole et de l'énergie, ainsi que sur les résultats des récentes négociations sur le changement climatique lors de la COP29, tenue à Bakou, en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre courant, précise le communiqué.

Aussi, diverses autres questions liées aux secteurs pétrolier et énergétique, telles que la sécurité énergétique, le risque de sous-investissement et l'importance de la stabilité du marché pour favoriser la croissance économique mondiale, ont été abordées.

La réunion a également examiné les perspectives à court, moyen et long terme des marchés de l'énergie", a ajouté le communiqué soulignant "la coopération précieuse et continue entre l'OPEP et la Fédération de Russie au niveau technique et de la recherche". Dans ce contexte, la réunion a noté "le résultat positif de la Cinquième réunion technique



du dialogue énergétique OPEP-Russie, qui s'est tenue par vidéoconférence, le 15 novembre 2024".

"Cette collaboration reflète un engagement pour relever les défis du secteur énergétique et renforcer la stabilité des marchés", est-il souligné.

La même source a indiqué que la réunion constituait "une étape importante dans le dialogue sur l'énergie et souligne l'importance stratégique de la coopération entre l'OPEP et la Fédération de Russie, notamment à travers les cadres de la "Déclaration de coopération" et de la "Charte de coopération", l'un sur le site de l'OPEP.

A l'occasion, M. Alexandre

Novak a déclaré que "la Russie continuera d'être un acteur clé sur le marché pétrolier, assurant son statut de fournisseur fiable" relevant que "les pays membres de l'OPEP+ sont en contact constant, surveillent la situation du marché et sont prêts à répondre de manière flexible et rapide à tout changement des conditions du marché".

Il a ajouté que "le mécanisme actuel de mise en œuvre de l'accord OPEP+ est l'outil le plus efficace pour maximiser l'efficacité de la production pétrolière et les revenus de l'Etat".

De son côté, M. Al Ghais a souligné le partenariat important entre la Fédération de Russie et l'OPEP à tous les ni-

veaux se félicitant du rôle de leadership de la Fédération de Russie dans le cadre de la Déclaration de coopération, en tant que co-président des réunions ministérielles des Etats membres de l'OPEP et non-OPEP ainsi que des réunions du Comité ministériel conjoint de suivi Opep et non Opep (JMMC).

Le Secrétaire général de l'OPEP a également mis en avant le dialogue OPEP-Russie sur l'énergie le présentant comme "une plateforme dynamique qui facilite les discussions, le partage des connaissances et l'échange de points de vue entre les deux parties".

Le Dialogue OPEP-Russie sur l'énergie est l'un des dialogues clés co-animés par l'Organisation avec de nombreux pays producteurs et consommateurs, ainsi que des institutions internationales, afin d'obtenir des perspectives, d'explorer les tendances émergentes et d'examiner les enjeux de l'industrie.

Il a été convenu que la prochaine réunion de haut niveau du dialogue OPEP-Russie sur l'énergie se tiendra au cours de 2025 à Vienne, en Autriche, conclut le communiqué.

AUTOMOBILE

Bosch va supprimer 5.550 emplois, la plupart en Allemagne

L'industriel Bosch, leader mondial des équipementiers automobiles, a annoncé vendredi prévoir 5.550 nouvelles suppressions de postes dans le monde, principalement en Allemagne, alors qu'une vague de plans sociaux touche toute la filière en Europe.

Ces réductions d'effectifs interviendront pour l'essentiel d'ici 2030. "La production mondiale de véhicules va stagner cette année à environ 93 millions d'unités, voire même légèrement reculer par rapport à l'année précédente", a expliqué le groupe allemand dans un communiqué.

L'industrie automobile souffre de la baisse de la demande, de retard dans la transition vers l'électrique et de la concurrence accrue des fabricants chinois.

En Europe, "le secteur d'activité est en concurrence avec des fournisseurs qui, en raison de leur production dans des pays où la structure des coûts est moins élevée, ont des avantages évidents", ajoute le groupe allemand.

Bosch avait déjà annoncé ces derniers mois plusieurs volets de suppressions d'emplois dans le monde, affectant quelque 7.000 postes au total, notamment dans la division automobile, d'où il tire près de deux tiers de ses revenus, mais aussi dans les branches outillage et électroménager BSH.

Parmi les emplois touchés par ces nouvelles annonces, 3.850 se trouvent en Allemagne, notamment dans les usines de Hildesheim (nord) et de Schwabisch Gmünd (sud).

MATIÈRES PREMIÈRES

L'or et le café montent, l'aluminium ternit

Le prix de l'or est remonté cette semaine. Le cours du métal jaune a repris près de 6% en sept jours, après avoir perdu quasiment 9% depuis fin octobre.

A cette période, les investisseurs avaient revu leurs paris, en projetant un ralentissement des baisses de taux américains, en raison d'un possible regain de l'inflation sous la présidence de Donald Trump.

Ils avaient en conséquence préféré se tourner vers le dollar et les rendements obligataires américains, actifs concurrents de l'or.

Vendredi, vers 18h35 GMT (19h35 à Paris), l'once d'or s'échangeait à 2.710,54 dollars, contre 2.563,25 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

Les cours du café se sont enflammés cette semaine, jusqu'à toucher un record depuis plus de 14 ans à New York, à plus de 300 cents la livre, en raison d'une offre affaiblie, en particulier depuis le Brésil.

A New York, le prix de la livre d'arabica a enregistré un nouveau plus haut depuis mai 2011, à 303,90 cents vendredi. L'offre demeure réduite en provenance du Brésil et du Vietnam "en raison des mauvaises récoltes dues aux conditions météorologiques", constate Jack Scoville, de Price Futures Group.

Par ailleurs, au Brésil, premier producteur mondial de café, et d'arabica en particulier, "les producteurs ont déjà vendu beaucoup de café et retiennent leurs ventes, même si la demande est

importante", souligne l'analyste. Vendredi, sur l'ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en décembre valait 302,10 cents, contre 283,30 cents sept jours auparavant.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en novembre s'échangeait à 4.985 dollars contre 4.773 dollars une semaine plus tôt à la clôture.

Le prix de l'aluminium a baissé sur la semaine.

Le cuivre est aussi concerné par ces rabais sur les taxes à l'exportation, ainsi que d'autres produits.

Sur le LME, une tonne de métal d'aluminium coûte 2.624 dollars vendredi, contre 2.649,50 dollars sept jours plus tôt en fin d'échanges.

ALLEMAGNE

La croissance du troisième trimestre revue en baisse

L'économie allemande a moins progressé qu'initialement estimé au troisième trimestre, selon des chiffres publiés vendredi.

Le Produit intérieur brut (PIB) de la première économie européenne a progressé de 0,1% entre juillet et septembre, par rapport au trimestre précédent, soit une révision en baisse de 0,1 point par rapport à la première estimation de l'institut Destatis.

L'Allemagne, engluée dans une crise de son modèle industriel, échappe grâce à cette hausse à une récession technique, alors que le PIB du deuxième trimestre s'était contracté de 0,3%.

Les chiffres de vendredi ne sont cependant pas "le signe d'un rebond", plutôt la "confirmation que l'écono-

mie allemande est enlisée dans la stagnation", estime l'analyste Carsten Brzeski. Elle a évité une récession estivale, "mais une récession hivernale se profile à l'horizon", ajoute-t-il.

"La performance économique de l'Allemagne fait au mieux du surplace, tout au plus peut-on se réjouir que la consommation privée évolue enfin un peu mieux", souligne, de son côté, l'expert Jens-Oliver Niklasch.

Selon l'institut Destatis, les dépenses de consommation globales ont soutenu la croissance entre juillet et septembre, avec une augmentation de 0,3% par rapport au trimestre précédent.

Dans la consommation privée, les ménages ont notamment acheté d'avantage de "produits alimentaires

et de boissons" selon le communiqué.

Sur un an, la consommation globale augmente de 0,8%, dont une hausse sensible de la consommation publique (+2,5%) à cause de "l'augmentation des prestations sociales des communes et des assurances sociales".

En revanche, les exportations de biens et de service, traditionnellement pilier de la croissance, ont enregistré un net recul de 1,9% par rapport au deuxième trimestre, et de 0,3% sur un an.

Par rapport à l'année précédente, le PIB du 3e trimestre 2024, en données corrigées des variations de calendrier et de prix, chute de 0,3%, la faute à "un jour ouvrable de plus" cette année par rapport à 2023, selon le communiqué.

MARCHÉS BOURSIERS
La Bourse de Paris atone, freinée par des tensions géopolitiques

La Bourse de Paris a avancé de 0,21% jeudi, à l'issue d'une séance hésitante.

L'indice vedette de la Bourse de Paris, le CAC 40, a grappillé 14,87 points à 7.213,32 points. La veille, il s'était replié de 0,43%, touchant alors un plus bas depuis le 7 juillet.

Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat allemands à 10 ans, considéré comme une valeur refuge en Europe, s'établissait à 2,31%, contre 2,35% la veille en clôture et creusait l'écart ("spread") avec son équivalent français, stable quant à lui, à 3,10%.

Wall Street finit en hausse, soulagée par les résultats de Nvidia

La Bourse de New York a fini en hausse jeudi, rassurée par les résultats du géant des semi-conducteurs Nvidia et toujours confiante dans la trajectoire de l'économie américaine.

Le Dow Jones a pris 1,06%, l'indice Nasdaq a fini proche de l'équilibre (+0,03%) et l'indice élargi S&P 500 a gagné 0,53%.

APS

SALON INTERNATIONAL DES DATTES

Une diversité de variétés au cœur du terroir algérien

La deuxième édition du Salon international des dattes, organisée depuis jeudi au Palais des expositions d'Alger, constitue une vitrine exceptionnelle pour les producteurs de dattes, leur offrant l'opportunité de faire découvrir la diversité de leurs récoltes au public.

Parmi les variétés exposées figurent la Degla Beida, la Ghars, la Tamasreit, la Bouarous et la Tinissine, aux côtés de la célèbre Deglet Nour, considérée comme la reine des dattes algériennes.

Bachir Maâche, président de la Chambre d'Agriculture de Touggourt, a mis en avant l'importance de faire connaître ces variétés aux habitants des grandes villes.

Selon lui, cela constitue un moyen efficace d'élargir le marché national tout en préservant ces productions locales.

Il a notamment évoqué la Degla Beida, très prisée en Afrique pour ses qualités nutritives et sa longue conservation.

"Cette variété, spécifique à la vallée de Oued Righ, à Tamacine (Touggourt), mérite un label national et une reconnaissance internationale", a-t-il souligné. Il a également mentionné la variété Ghars, cultivée dans la commune d'El Hadjira (Touggourt), dont la particularité réside dans une culture totalement biologique, les palmiers s'alimentant directement des nappes phréatiques, leur conférant une saveur unique.

Dans la région protégée d'El Ghotte, située dans la wilaya d'El Oued, l'exploitation familiale Ferhat illustre un modèle d'agriculture durable.

Mokhtar Ferhat, l'un des propriétaires, a mis en avant les spécificités des dattes issues de palmiers "Baali", irrigués naturellement par les eaux souterraines. "L'absence d'irrigation



artificielle garantit un produit biologique de grande qualité", a-t-il précisé. M. Ferhat a également exprimé son souhait que des zones dédiées au conditionnement et à l'emballage soient créées à proximité des exploitations agricoles.

"Cela faciliterait la transformation et le conditionnement des dattes, tout en renforçant leur présence sur le marché international", a-t-il proposé.

Abdelbasset Djallad, président de l'Association pour la promotion et la protection de la dénomination de la Deglet Nour de Tolga, a rappelé que 95% de la production de dattes en Algérie est issue de méthodes

biologiques, grâce au climat chaud du Sud, qui limite les ravageurs. Il a insisté sur la nécessité de labéliser les produits pour en garantir l'authenticité. La Deglet Nour de Tolga, qui a obtenu une Indication Géographique Protégée (IGP) en 2016 (de l'Institut national algérien de la propriété industrielle - INAPI), pourrait voir cette reconnaissance étendue à l'échelle mondiale grâce à une collaboration avec des organismes internationaux, a-t-il ajouté.

De son côté, Hamid Ben Saad, Secrétaire général du ministère de l'Agriculture, a souligné l'importance du pro-

gramme national de labélisation des produits de terroir, lancé par l'INAPI.

"Protéger nos produits par la labélisation est essentiel pour les inscrire dans le patrimoine des produits purement algériens", a-t-il déclaré, rappelant que les dattes algériennes, toutes variétés confondues, sont exportées vers plus de 90 pays à travers les continents.

Se félicitant du fort engouement et de la demande croissante pour ce produit à l'étranger, il a également mis l'accent sur le rôle stratégique du conditionnement dans l'exportation.

"Exporter nos produits en vrac peut nuire à leur image et

permettre à d'autres de les commercialiser sous leur propre nom", a-t-il averti, appelant les investisseurs à se tourner vers l'emballage et le conditionnement. Au-delà de leur dimension économique, les dattes représentent pour les producteurs un patrimoine vivant, incarnant un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération. Les producteurs présents au Salon s'accordent sur la nécessité de poursuivre les efforts pour promouvoir ces produits et en garantir la reconnaissance, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

Samia, une visiteuse d'une quarantaine d'années, a confié avoir découvert certaines de ces variétés pour la première fois, soulignant leur rareté sur le marché traditionnel.

De son côté, Kamel, un autre visiteur, a saisi l'occasion pour acheter de la Deglet Nour à offrir en cadeau.

La 2e édition du Salon international des dattes, qui prendra fin samedi, se déroule avec la participation de plus de 180 exposants, ainsi que divers acteurs et intervenants de cette filière, dont des producteurs, stockeurs, emballeurs, exportateurs, transformateurs, et des artisans locaux, outre des participants issus de pays étrangers, tels que la Tunisie, la Libye et la Turquie. Elle est organisée par la Chambre nationale d'agriculture (CNA), sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

RESSOURCES EN EAU

Lancement de nouveaux projets à Ouargla (wilaya)

De nouveaux projets ont été lancés dans le secteur des ressources en eau dans la wilaya d'Ouargla, susceptibles de renforcer les capacités d'approvisionnement en eau potable (AEP). a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Parmi ces opérations dont le coup d'envoi a été donné récemment par les autorités de la wilaya, figurent un projet de réalisation d'un réservoir d'eau souterraine d'une capacité de 2.000 M3 dans le nouveau pôle urbain "El-Bakrat", commune de Ain-Beida, doté d'une station de pompage, a-t-on indiqué. Il s'agit également du lancement des travaux de réalisation d'un château d'eau, d'une capacité de stockage de 1.000 M3, au niveau du quartier Saïd Outha-Est, dans la commune d'Ouargla, en sus d'un projet similaire dans le vieux Ksar de la même collectivité, a-t-on détaillé. D'autres chantiers ont été aussi lancés dans le secteur, dont notamment un projet d'une station de refroidissement d'eau potable au niveau de la cité Ennassr, banlieue ouest de la commune du chef-lieu de la wilaya.

Ce projet est destiné pour le refroidissement d'eau destinée à la consommation, ainsi que la protection des installations de stockage dans la région. Pour rappel, la wilaya d'Ouargla dispose d'un réseau d'alimentation en eau potable global long de 1.421 km, dont 1.347 km de réseau de distribution, et 74 km de réseau d'adduction d'eau. Le taux de raccordement au réseau d'AEP est de 98 % au niveau de cette wilaya, qui compte également plus de 80 installations de stockage d'eau d'une capacité totale dépassant les 76.000 M3, selon les données du secteur des ressources en eau. La wilaya dispose aussi d'un réseau d'assainissement long de 1.055 km, a-t-on fait savoir.

SOLIDARITÉ

Mouloudji effectue une sortie nocturne à Alger pour s'enquérir de l'opération de prise en charge des sans-abri

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji a accompagné, vendredi, lors d'une sortie nocturne dans les rues d'Alger, les équipes spécialisées dans le cadre de l'opération de prise en charge des personnes sans-abri, pour s'enquérir de près des conditions de prise en charge de cette catégorie, a indiqué un communiqué du ministère. "Accompagnée des équipes spécialisées, Mme Mouloudji a sillonné les ruelles et avenues de la capitale à la

recherche des personnes sans-abri en cette nuit pluvieuse.

Les cas trouvés ont été admis au Centre d'hébergement d'urgence de Dely Ibrahim et à Dar Rahma de Birkhadem", précise-t-on de même source.

"La ministre a donné des instructions aux directeurs de wilayas pour organiser des sorties nocturnes sur l'ensemble du territoire national, en mobilisant toutes les cellules de solidarité de proximité afin de garantir la réussite de l'opération", conclut le communiqué.



UNIVERSITÉ/NÂAMA

Colloque sur «Le rôle des institutions spécialisées dans la promotion de la langue arabe»

Le rôle des institutions spécialisées dans la promotion de la langue arabe sera le thème d'un colloque scientifique, prévu le 27 novembre courant à l'initiative du Centre universitaire "Salhi Ahmed" de Nâama, a-t-on appris des organisateurs.

Organisé par le Laboratoire du patrimoine culturel du Sud-ouest algérien à la lumière de la critique contemporaine des wilayas de Nâama et d'El Bayadh relevant de l'Institut des lettres et des langues du Centre universitaire de Nâama, ce colloque vise à mettre en relief des stratégies

pédagogiques modernes et leur efficacité dans l'enseignement de la langue arabe à différents niveaux, a souligné le président du Comité d'organisation, Dr.Yasser Agha.

Cette rencontre, à laquelle participeront des enseignants spécialisés en langue et littérature arabes de plusieurs universités du pays, s'inscrit dans le cadre des festivités de célébration du mois de la langue arabe, qui se poursuivront jusqu'au 18 décembre coïncidant avec la Journée mondiale de la langue arabe, célébrée le 18 décembre de chaque année, a-t-on indiqué. Le colloque

s'articulera autour de cinq axes principaux, dont "Les efforts du Haut Conseil de la langue arabe au service de la langue du +Dhad+ et de sa promotion", selon la même source.

Les participants discuteront également de thématiques abordant, entre autres,

"Les académies de la langue arabe, leurs projets et leurs objectifs fonctionnels pour l'évolution de la langue arabe en termes de terminologie et d'usage", le "Rôle des centres scientifiques et leur impact culturel sur le développement des recherches en

langue arabe" et "Le rôle des laboratoires scientifiques et des programmes des institutions internationales dans la promotion des recherches en langue arabe", signale-t-on.

A noter que cette rencontre scientifique constituera une opportunité pour les enseignants spécialisés et les étudiants de présenter et de discuter de leurs recherches portant sur les encyclopédies, les dictionnaires et les programmes d'apprentissage spécialisé de la langue arabe, ainsi que sur la traduction vers et à partir de la langue arabe.

CRISE DE LA FAIM DANS LE MONDE

Le PAM a besoin de 17 milliards de dollars en 2025

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé un appel de fonds de 16,9 milliards de dollars, pour faire face à l'aggravation de la crise de la faim dans le monde en 2025.

Le PAM indique que les 16,9 milliards de dollars demandés lui permettrait d'atteindre 123 millions de personnes parmi les plus affamées dans le monde.

Une série de crises mondiales provoquées par l'escalade et le chevauchement des conflits, les extrêmes climatiques et les chocs économiques ont porté la faim à des niveaux records, générant une demande incessante d'aide humanitaire.

Cet appel fait suite à la publication du rapport de prévisions globales 2025 (Global Outlook 2025) de l'agence, qui évalue les besoins mondiaux en matière de sécurité alimentaire. Le document phare du PAM montre que 343 millions de personnes dans 74 pays sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë.

Il s'agit d'une augmentation de 10 % par rapport à l'année dernière, et juste un peu moins que le record atteint pendant la pandémie de Covid-19.

"Les besoins humanitaires mondiaux augmentent, alimentés par des conflits dévastateurs, des catastrophes climatiques plus fréquentes et des bouleversements économiques de grande ampleur. Pourtant, le financement ne parvient pas à suivre", a déclaré la Directrice exécutive du PAM, Cindy McCain, soulignant qu'au PAM, "nous sommes déterminés à parvenir



à un monde sans faim". Selon le rapport, environ 1,9 million de personnes sont au bord de la famine. La situation à Gaza, en proie à des agressions sionistes barbares depuis plus d'une année, reste désastreuse : 91 % de la population est en situation d'insécurité alimentaire aiguë, dont 16 % dans des conditions catastrophiques. A cet égard, le PAM évoque un besoin de 4,9 milliards de dollars pour ses opérations au Moyen-Orient.

D'autant que les agressions sionistes contre le Liban a aggravé la situation déjà désastreuse dans la

région du Moyen-Orient, et dans plusieurs autres pays. Ce nouvel appel de fonds intervient alors que le manque de financement en 2024 a contraint le PAM à réduire ses activités, laissant souvent de côté certains des plus vulnérables. "Nous avons besoin de toute urgence du soutien financier et diplomatique de la communauté internationale : pour inverser la vague croissante des besoins mondiaux et aider les communautés vulnérables à construire une résilience à long terme contre l'insécurité alimentaire", a ajouté Mme McCain.

RD CONGO

Un quart de la population continue à souffrir de la faim (ONU)

Un quart de la population en République démocratique du Congo (RDC) continue à souffrir de la faim en raison des conflits et des déplacements, ont mis en garde des agences humanitaires des Nations Unies.

"Alors que l'insécurité alimentaire globale stagne en RDC et s'est même aggravée dans l'est du pays, 6,2 millions de personnes sont probablement confrontées à des niveaux

de crise ou d'urgence de la faim", selon le dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

Les données du rapport indiquent qu'"au total, ce sont plus de 25 millions de personnes, qui sont toujours confrontées à des niveaux de crise ou d'urgence de l'insécurité alimentaire dans ce pays de la région des Grands lacs".

"Les chiffres de l'IPC parlent d'eux-mêmes.

Nous devons agir et veiller à ce que le soutien aux moyens d'existence soit fourni au niveau approprié.

La FAO s'est engagée à renforcer la résilience des ménages confrontés à l'insécurité alimentaire grâce à des interventions ciblées sur les impacts du changement climatique dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage", a déclaré dans un communiqué publié jeudi, le

représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Aristide Ongone Obame.

"La violence armée, la poursuite du conflit et la flambée des prix des denrées alimentaires sont à l'origine d'une insécurité alimentaire aiguë qui affecte les personnes déplacées et les retournés", a expliqué le représentant de l'ONU.

SERBIE

Détention prolongée pour 12 suspects après un accident mortel dans une gare

Un tribunal de Serbie a ordonné samedi la prolongation pour 30 jours de la détention de dix personnes, dont un ex-ministre, et l'assignation à résidence de deux autres, dans le cadre de l'enquête sur un accident mortel dans une gare.

Cet effondrement survenu le 1er novembre à la gare de Novi Sad, dans le nord de la Serbie, avait fait quinze morts. L'accident, survenu après d'importants travaux de rénovation, a suscité l'indignation et déclenché des manifestations dans tout le pays. Parmi les personnes

placées en détention pour 30 jours figurent l'ancien ministre de la Construction, Goran Vesic et un ex-directeur de l'infrastructure ferroviaire, Nebojsa Surlan.

Pour leur part, la directrice générale par intérim de l'infrastructure ferroviaire de Serbie, Jelena Tanaskovic et un autre suspect, sont assignés à résidence pour une période de trois mois, a rapporté la télévision publique RTS.

Jeudi, la police avait interpellé douze personnes, dont M. Vesic, dans le cadre de cette même enquête. Jusqu'à présent,

outre M. Vesic, le ministre du Commerce, Tomislav Momirovic, qui a été ministre de la Construction de 2020 à 2022, et la directrice générale par intérim de l'infrastructure ferroviaire de Serbie, Jelena Tanaskovic, ont démissionné.

Les travaux de rénovation de la gare de Novi Sad ont été achevés quelques semaines seulement avant l'effondrement de la structure. Quatorze personnes, âgées de 6 à 74 ans, ont été tuées sur le coup tandis qu'une quinzième est décédée à l'hôpital quelques jours après.

COP29

Un projet d'accord financier au profit des nations vulnérables pour faire face au réchauffement climatique

Un nouveau projet d'accord financier remis aux négociateurs à Bakou vendredi, au dernier jour des négociations sur le climat de l'ONU qui se déroulent depuis deux semaines dans le cadre de la COP29 en Azerbaïdjan, propose que les pays riches s'engagent à verser 250 milliards de dollars par an pour aider les nations vulnérables à faire face au réchauffement climatique.

Le nouveau projet de texte final, qui repoussera sûrement ce cycle de négociations jusqu'au weekend, selon l'ONU, appelle à ce que l'objectif global de financement climatique atteigne "au moins 1.300 milliards de dollars d'ici 2035", mais a laissé de côté les détails -subventions, prêts ou du secteur privé-, sur la manière dont ces fonds seront levés.

La 29e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été surnommée "la COP du financement climatique" car les parties sont censées établir un nouvel objectif mondial de financement climatique.

Cet objectif, ou nouvel objectif collectif quantifié, est considéré comme l'un des principaux résultats du sommet.

Il remplacera l'objectif actuel de 100 milliards de dollars qui doit expirer en 2025.

Les experts du climat ont fixé le nouvel objectif de financement annuel entre 1.000 et 1.300 milliards de dollars, ce qui aiderait les nations vulnérables à faire face aux pertes et dommages causés par le changement climatique et à s'adapter à ce changement, notamment en construisant leurs propres systèmes d'énergie propre.

La semaine dernière, dans le cadre d'un mouvement visant à soutenir un nouvel objectif de financement, les banques multilatérales de développement ont annoncé une augmentation significative du financement climatique pour les pays à revenu faible et intermédiaire.

Ce montant atteindra 120 milliards de dollars par an d'ici 2030, avec 65 milliards de dollars supplémentaires mobilisés auprès du secteur privé, avec une projection naturelle qui augmentera ces valeurs d'ici 2035.

CLIMAT

Les pays riches ont fait leur offre financière, refusée par les pays en développement

Les négociations entre près de 200 pays se poursuivront en prolongation samedi à la conférence sur le changement climatique de l'ONU à Bakou, les pays en développement ayant rejeté une première offre d'engagement financier de la part des pays riches.

Les pays riches, principalement l'Union européenne et les Etats-Unis, ont abattu leurs cartes au 12e et dernier jour officiel de la COP29, ven-

dredi: ils proposent d'augmenter leur engagement de financements climatiques pour les pays plus pauvres de 100 milliards de dollars par an aujourd'hui à 250 milliards d'ici 2035. Ce chiffre a été jugé "inacceptable" par les pays africains au regard des catastrophes qu'ils subissent et de leurs énormes besoins en énergie.

Les petits Etats insulaires ont dénoncé le "mépris" pour leurs "peu-

ples vulnérables", en rappelant qu'avec l'inflation, l'effort financier réel serait bien inférieur.

Les pays en développement ont chiffré leurs demandes entre 500 et 1.300 milliards de dollars par an, pour les aider à sortir des énergies fossiles et à s'adapter au réchauffement climatique.

Plutôt que 250, le chiffre devrait être de 300 milliards, ont même réagi

des économistes réputés, mandatés par l'ONU, Amar Bhattacharya, Vera Songwe et Nicholas Stern.

Reste à savoir si les Occidentaux accepteront de remonter leur offre. Tout accord à la COP29 doit être adopté par consensus de tous les pays.

Le temps presse, de nombreuses délégations ayant prévu de quitter l'Azerbaïdjan avant dimanche.

ALGER

La néphrologie
thème d'une
journée de
formation

"La néphrologie dans tous ses états : cœur et rein" a constitué le thème d'une journée de formation médicale continue (FMC), organisée, samedi à Alger, par les services de néphrologie et de cardiologie du CHU Mustapha Pacha.

"Il s'agit d'une journée autour d'une thématique d'actualité qui vise à mutualiser les connaissances des deux services face à un malade atteint de pathologies rénale et cardiaque, afin d'améliorer son diagnostic et sa prise en charge thérapeutique", a précisé à l'APS, le Pr Farid Hadoum, Chef de service de Néphrologie dudit CHU.

Il a expliqué que cette formation porte sur les malades atteints d'insuffisance cardiaque qui a évolué en une complication rénale aiguë, menaçant leur pronostic et nécessitant des dialyses ou autres techniques néphrologiques, et les patients atteints de maladies rénales chroniques avec des complications cardiaques.

Il s'est félicité, à cette occasion, de "la disponibilité" des médicaments destinés à ces pathologies, et ce "grâce à une production locale".

Abordant l'aspect de la prévention contre les complications rénales et cardiaques, le Pr Salim Benkhedda, Chef de service de Cardiologie du même établissement hospitalier, a préconisé, quant à lui, d'"éviter les facteurs de risques que sont notamment la mauvaise alimentation, le stress, la pollution, le tabac et l'obésité".

EL-MEGHAÏER
Une caravane
médicale
pluridisciplinaire se
rend dans les zones
enclavées
d'Oum-Tiour (DSP)

Une caravane médicale pluridisciplinaire assure des consultations médicales dans les zones enclavées de la commune d'Oum-Tiour, de la wilaya d'El-Meghaïer, dans le cadre d'une action de solidarité avec la population locale, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Composée de plus d'une vingtaine de médecins spécialistes en chirurgie générale, pédiatrie, oncologie, gynécologie-obstétrique, maladies infectieuses, chirurgie pédiatrique, dermatologie, orthopédie et nutrition, cette caravane devra, en plus des consultations, assurer une opération de vaccination contre les maladies saisonnières au niveau des zones d'El-Bâadj, Saoud et Chahmi.

Elle devra se rendre dans les structures de santé implantées dans les régions enclavées, dans le but de rapprocher les prestations de santé des malades, notamment celles faisant défaut dans ces régions, a indiqué à l'APS le DSP, Ahmed Smati.

Cette caravane médicale de solidarité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du ministère de tutelle visant à rapprocher les prestations médicales spécialisées du citoyen, notamment dans les zones d'ombre, a-t-il souligné. Un programme a été arrêté pour faire bénéficier les populations d'autres zones d'ombre de la wilaya des prestations de cette caravane médicale, a fait savoir la même source.

APS

RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS
Le ministre de la Santé met en avant les progrès
accomplis par l'Algérie dans la lutte

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a mis en avant, jeudi, les progrès accomplis par l'Algérie dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, et ce, lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.



Dans une allocution lue en son nom par le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr Djamel Fourar, le ministre a mis en exergue "les efforts consentis et les progrès accomplis par l'Algérie dans ce domaine", saluant "tous ceux qui contribuent à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens à travers le suivi et l'élaboration

de protocoles thérapeutiques". L'Algérie "réaffirme son engagement à faire face à ce risque à travers la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens et sa participation active au système mondial de surveillance", a-t-il dit, expliquant que la résistance aux antibiotiques constituait l'une des plus graves menaces

pour la santé mondiale, la sécurité alimentaire et le développement".

La célébration de cette Journée nationale participe de "l'engagement de l'Algérie dans la mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens", a soutenu le ministre.

De son côté, Mme Houria Khelifi, chargée de programme à l'Organisation

mondiale de la santé (OMS), a salué les réalisations de l'Algérie dans ce domaine, notamment la publication, en septembre dernier, de son Plan d'action national de lutte contre la résistance aux antimicrobiens sur le site officiel de l'OMS. Elle a également salué la participation "active" de l'Algérie au système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens.

LUTTE CONTRE LES CANCERS DU POUMON ET DE LA PROSTATE
Un défi de santé publique (spécialistes)

La réduction de l'incidence des cancers du poumon et de la prostate en Algérie, les plus fréquents chez l'homme, est "un défi de santé publique", ont souligné, jeudi à Alger, des oncologues lors d'une rencontre scientifique.

"La lutte contre le tabac, qui est le facteur de risque principal du cancer du poumon est un défi de santé publique en Algérie et dans le reste du monde", a indiqué, Pr Siham Braikia, du service d'Oncologie médicale, au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) du CHU Mustapha Bacha, co-organisateur de la Journée de formation médicale continue (FMC) sur les cancers du poumon et de la prostate, avec l'association El-Amel CPMC d'aide aux cancéreux.

Elle a recommandé d'"éviter l'exposition aux facteurs de risques" et la mise en œuvre des actions de prévention, de multiplier les campagnes de sensibilisation contre le tabagisme visant le large public, la disposition d'espaces "non fumeurs", et de consacrer des programmes scolaires, etc, évoquant, l'importance de "l'aide au sevrage".

A ce propos, elle a abordé le recours des personnes addictives au tabac aux produits de substitution à la nicotine, à savoir "le tabac chauffé" ou sans fumée, au sujet desquels l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a exprimé des réticences en raison de leurs éventuels risques sur la santé humaine, a-t-elle noté.



La Pr Leila Laouar, du service de Pneumo-Phthisiologie du même établissement, a mis en garde contre "l'addiction à la cigarette électronique, y compris les non fumeurs, chez qui, a-t-elle commenté, elle peut représenter une porte d'entrée au tabagisme".

Elle a estimé que "la lutte contre le cancer du poumon est un enjeu de santé publique, dont la prise en charge nécessite une coordination entre le spécialiste et le généraliste".

Abordant "l'épidémiologie et les facteurs de risques du cancer de la prostate", Dr Asma Oularbi, du service d'Oncologie médicale du même CHU,

a qualifié cette pathologie de "problématique de santé publique", en raison de la hausse des cas enregistrés, à savoir près de 3800 nouveaux cas par an.

Selon le Registre national des cancers 2021-2022, ce type de cancer chez l'homme se place en 2ème position après le cancer colorectal, suivi de celui du poumon en 3ème position.

A noter, enfin, que cette rencontre scientifique, destinée aux personnels de santé, s'inscrit dans le cadre du slogan "Novembre bleu", ce mois étant dédié à la lutte mondiale contre ces 2 types de cancer qui affectent le plus fréquemment les hommes.

LIBAN

Le directeur d'un hôpital et six membres du personnel soignant tombent en martyrs dans une attaque sioniste

Le directeur de l'hôpital Dar al-Amal, près de Baalbeck, dans l'est du Liban, est tombé vendredi en martyr avec six membres du personnel soignant dans une frappe sioniste qui a visé sa résidence, située à proximité de l'établissement de santé, a indiqué le ministère de la Santé libanais.

Dans un communiqué, le ministère annonce la "perte du docteur Ali Rakan Allam, directeur de l'hôpital universitaire Dar al-Amal, tombé en martyr avec six de ses collègues lors d'une attaque (sioniste) lâche qui a ciblé la résidence du Dr Allam, située à côté de l'hôpital", dénonçant "les agressions continues menées par l'armée (sioniste) contre le personnel et les installations de santé".



226 agents de santé sont tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023 (OMS)

Près de 230 agents de santé sont tombés en martyrs au Liban depuis le début de l'agression génocidaire sioniste à Gaza, la plupart depuis septembre dernier, a indiqué l'OMS vendredi.

"Il y a eu total 187 attaques contre le secteur de la santé depuis le 7 octobre (2023), avec 226 morts et 199 blessés.

Près de 70% de tous les décès ont eu lieu après septembre", a déclaré le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Liban, Abdinasir Abubakar, lors d'un point de presse, relevant que ces chiffres sont "extrêmement inquiétants". L'OMS précise, dans un communiqué, que les données proviennent de son système de surveillance des attaques visant les

services de santé dans le monde.

Depuis le début de l'agression sioniste à Gaza, 47% des attaques contre les soins de santé au Liban ont entraîné la mort d'au moins un patient ou un agent de santé, selon l'OMS, qui souligne que "ce pourcentage est plus élevé que dans tous les conflits en cours dans le monde".

M. Abubakar a expliqué que ce taux élevé était en lien avec le fait qu'il y a davantage d'ambulances touchées au Liban. En comparaison, la moyenne mondiale est de 13,3%, selon les données du système de surveillance des attaques visant les services de santé provenant de 13 pays ou territoires ayant signalé des attaques entre le 7 octobre 2023 et le 18 novembre 2024,

parmi lesquels figurent le Soudan et les Territoires palestiniens occupés. "Le non-respect du droit international doit avoir des conséquences (...)", a déclaré dans le communiqué la directrice régionale de l'OMS pour la Méditerranée orientale, Dr. Hanan Balkhy. "Les attaques sans discrimination contre les soins de santé constituent une violation des droits humains et du droit international qui ne peut devenir la nouvelle norme, ni à Gaza, ni au Liban, ni ailleurs", a-t-elle affirmé.

Selon l'OMS, le système de santé libanais fait face aujourd'hui à des "contraintes extrêmes", avec 15 hôpitaux sur 153 ayant cessé de fonctionner ou ne fonctionnant que partiellement.

GAZA

Tous les hôpitaux vont réduire ou cesser leurs activités "sous 48 heures"

Le ministère de la Santé palestinien a averti vendredi que tous les hôpitaux de Gaza devraient cesser ou réduire leurs activités "sous 48 heures", dénonçant le blocage par les forces sionistes de l'entrée de carburant dans l'enclave palestinienne.

"Nous lançons un avertissement urgent car tous les hôpitaux de la bande de Gaza vont cesser de fonctionner ou réduire leurs services sous 48 heures en raison de l'obstruction de l'entrée du carburant par l'occupation", a affirmé le directeur des hôpitaux de campagne pour le ministère, Marwan al-Hams, lors d'une conférence de presse.

Cet avertissement survient alors que la bande de Gaza est en proie à une grave crise humanitaire après plus d'un an d'agression sioniste barbare.

"Nous appelons les institutions internationales à rebondir sur la décision de la Cour pénale internationale (CPI) pour mettre fin à la guerre de génocide dans la bande de Gaza", a ajouté Marwan al-Hams.

Mardi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait fait part de sa vive inquiétude pour les hôpitaux encore en état de fonctionner partiellement dans le nord de la bande de Gaza, où les forces sionistes conduisent une nouvelle agression majeure.

La vie des enfants et des nouveau-nés est menacée par les conditions de vie (MSF)

Après plus d'un an d'attaques sionistes incessantes à Gaza, l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) constate à quel point les conditions de vie désastreuses, le faible accès à la nourriture et les déplacements répétés entraînent de graves problèmes de santé pour les enfants palestiniens, les nouveau-nés et leurs mères.

"Nous traitons des nourrissons atteints de maladies infectieuses, respiratoires et cutanées", a indiqué, dans un communiqué publié vendredi, Mohammad Abu Tayyem, pédiatre de MSF travaillant à l'hôpital Nasser, dans le sud de Gaza.

La source souligne que "les équipes MSF sont confrontées à un nombre impressionnant de patients.

Entre juin et octobre 2024, pas moins de 3 421 bébés et enfants de moins de cinq ans ont été traités par MSF au service pédiatrique de l'hôpital Nasser, dont près d'un quart (22 %) pour diarrhée et 8,9 % pour méningite".

Selon l'ONG, au cours de la même période, "168 nouveau-nés de moins d'un mois et plus de 10.800 enfants âgés de 1 à 5 ans ont été admis à Nasser pour des infections des voies respiratoires supérieures.

Par ailleurs, environ 1.294 enfants âgés de 1 à 5 ans ont été admis à Nasser pour des infections des voies respiratoires inférieures, dont 459 cas de pneumonie".

MSF a noté que "les mères de Gaza prennent des risques lorsqu'elles emmènent leurs nouveau-nés et leurs enfants dans les rares hôpitaux et centres de santé encore disponibles.

Elles sont obligées de parcourir de longues distances sur des itinéraires dangereux, à pied ou en charrette tirée par des animaux, dans des zones poussiéreuses et densément peuplées, pour atteindre les établissements médicaux".

"Confrontées à des conditions de vie inadéquates, à des pénuries de produits d'hygiène et de nourriture, et soumises à un stress constant, un nombre important de mères – elles-mêmes mal nourries – donnent naissance à des bébés prématurés et présentent un risque accru de complications post-partum", a poursuivi l'ONG. La source a souligné en outre que cette crise est encore aggravée par la pénurie aiguë de fournitures médicales et non médicales essentielles dans les structures de santé et les hôpitaux.

Aussi, les conditions de vie se dégradent avec l'arrivée de l'hiver et la baisse des températures, ce qui augmente les risques de maladies comme les infections cutanées et respiratoires, la gale, la diarrhée aiguë et les infections virales, en particulier chez les nouveau-nés et les enfants. "Cela fait plus d'un an que la guerre a commencé et elle a eu de graves répercussions sur tout le monde, en particulier sur les enfants en pleine croissance", a expliqué Abu Tayyem.

GRIPPE AVIAIRE

Premier cas détecté chez un enfant aux Etats-Unis

Les autorités sanitaires américaines ont annoncé vendredi qu'un enfant avait été testé positif à la grippe aviaire, une première aux Etats-Unis.

L'enfant, qui vit dans l'Alameda County, dans la baie de San Francisco, présente des symptômes légers et reçoit à domicile un traitement antiviral, ont précisé les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) et les autorités sanitaires de Californie.

Un faible niveau de virus de la grippe aviaire (H5N1) a été détecté chez l'enfant, ce qui montre qu'il n'était probablement pas infectieux quand il a été dépisté.

Il a été testé négatif quatre jours après ce premier résultat positif.

Les membres de son foyer ont eux été testés négatifs à la grippe aviaire.

Par mesure de précaution, les autorités locales ont également proposé des tests et des traite-



ments préventifs aux employés et autres enfants de la garderie fréquentée par l'enfant.

Aux Etats-Unis, les garderies accueillent généralement des enfants âgés de six semaines à cinq ans.

"Il est naturel que les gens s'inquiètent, mais nous voulons assurer aux parents, aux employés et aux familles que, sur la base des informations et des données dont nous disposons, nous ne pensons pas que l'enfant ait été contagieux", a déclaré

Tomas Aragon, directeur

des services sanitaires de Californie.

"Aucun cas de transmission interhumaine de la grippe aviaire n'a été documenté dans aucun pays depuis plus de 15 ans", a-t-il souligné.

La grippe aviaire A (H5N1) est apparue pour la première fois en 1996 mais, depuis 2020, le nombre des foyers chez les oiseaux a explosé et un nombre croissant d'espèces de mammifères ont été touchées.

En mars, des cas d'infection ont ainsi été détectés dans plusieurs

troupeaux de vaches laitières à travers les Etats-Unis. Les autorités sanitaires américaines continuent d'estimer que le risque posé par le virus pour la santé publique est faible.

Ce risque est toutefois plus élevé pour les personnes exposées sur leur lieu de travail à des animaux d'élevage, notamment des oiseaux, des vaches laitières, etc.

"En incluant ce cas le plus récent, 55 cas humains de grippe aviaire (de sous-type) H5 ont été signalés aux Etats-Unis en 2024, dont 29 en Californie", rappellent les CDC.

Les experts s'inquiètent du nombre croissant de mammifères infectés par la maladie, même si les cas chez les humains restent rares.

Ils craignent qu'une forte circulation ne facilite une mutation du virus qui lui permettrait de passer d'un humain à un autre.

APS

Qu'est-ce que l'hémochromatose ?

L'hémochromatose est une maladie génétique qui provoque, après de nombreuses années, une accumulation toxique de fer dans l'organisme. Lorsqu'elle est dépistée de manière précoce, l'hémochromatose est facilement soignée par des prélèvements réguliers de sang.

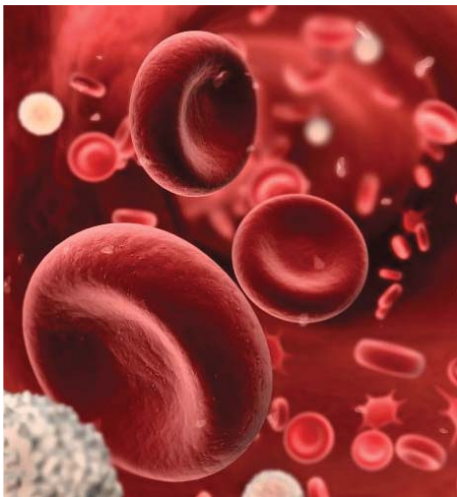
Qu'est-ce que l'hémochromatose ?

L'hémochromatose (également appelé hémochromatose héréditaire) est une maladie génétique qui se caractérise par une absorption excessive de fer par l'intestin, et une accumulation toxique de ce fer dans divers organes : peau, foie, cœur, pancréas, etc. Cette accumulation de fer se fait très progressivement et il est rare que les symptômes de l'hémochromatose apparaissent avant l'âge de 40 ans. Avant cet âge, la maladie évolue mais le patient n'en est pas conscient (sauf dépistage précoce de l'hémochromatose).

Il existe en fait plusieurs types d'hémochromatose selon le gène touché par la mutation responsable de la maladie. La forme la plus fréquente d'hémochromatose est due à une mutation d'un gène appelé HFE situé sur le chromosome 6. Trois autres formes d'hémochromatose existent, en particulier des formes dites juvéniles qui sont observées chez des patients plus jeunes.

Qui est touché par l'hémochromatose ?

La mutation la plus fréquemment observée dans les cas d'hémochromatose semble être apparue il y a environ 4 000 ans dans une population celtique d'Europe centrale. En conséquence, l'hémochromatose de type HFE est surtout observée dans les populations d'Europe du Nord (un cas pour deux à trois cents personnes) ou en Amérique du Nord. En France, elle est surtout présente chez les personnes



d'origine bretonne, mais aussi dans le département du Gard. La fréquence de la mutation du gène HFE varie entre un cas

pas une hémochromatose clinique. En effet, pour que la maladie apparaisse, il est habituellement nécessaire que la mutation responsable se trouve sur les deux chromosomes 6 (la personne est dite « homozygote » pour cette mutation), ce qui est relativement rare. Si la personne ne porte la mutation que sur un seul de ses chromosomes 6 (elle est alors dite « hétérozygote »), la maladie ne se développera que si d'autres facteurs favorisent également l'accumulation du fer dans l'organisme (par exemple, si elle souffre d'hépatite chronique ou d'alcoolisme).

Les hommes sont plus fréquemment atteints d'hémochromatose symptomatique que les femmes. En effet, les règles et la grossesse constituent une perte régulière de fer qui tend à retarder l'apparition des symptômes d'hémochromatose.

Quels sont les symptômes de l'hémochromatose ?

Les symptômes de l'hémochromatose sont provoqués par l'accumulation de fer dans certains organes. Ils apparaissent rarement avant l'âge de 35 à 40 ans chez les hommes, 45 à 50 ans chez les femmes, selon l'intensité de la maladie. Avant cet âge, l'accumulation de fer a lieu mais elle reste insuffisante pour provoquer des symptômes. Néanmoins, à partir de l'âge de 20 ans environ, des examens sanguins mettent déjà en évidence cette accumulation anormale de fer.

Lorsque les symptômes apparaissent, ils sont de plusieurs types selon l'organe atteint.

COMMENT LA SOIGNE-T-ON ?

Le traitement de l'hémochromatose consiste à réduire la quantité de fer accumulée dans le corps. Pour cela, le médecin prescrit des saignées (phlébotomies), c'est-à-dire des prélèvements réguliers de sang. Ce traitement ne guérit pas l'hémochromatose mais, effectué avec régularité, il compense l'absorption excessive de fer par l'intestin et permet ainsi de stabiliser les taux de fer à des valeurs normales.

Comment se passe le traitement de l'hémochromatose ?

En pratique, les saignées se passent comme un don de sang. La personne est allongée et boit suffisamment pour compenser la perte de liquide. Au début du traitement, des saignées hebdomadaires sont nécessaires pour ramener les taux de fer à des valeurs normales. Lors de chaque saignée, on prélève environ 400 ml de sang (pour une femme) ou 500 ml (pour un homme). Ces saignées hebdomadaires sont poursuivies jusqu'à ce que le taux sanguin de ferritine redevienne inférieur à 50 µg/l. Lorsque cet objectif est atteint, les saignées sont progressivement espacées pour maintenir cette valeur : tous les deux, trois ou quatre mois selon les cas. Ce traitement d'entretien sera ramené toute la vie du patient (chez les personnes âgées, les quantités de sang prélevées sont réduites de moitié). Chez les femmes enceintes, les saignées sont suspendues pendant toute la durée de la grossesse (et aucun supplément en fer



n'est prescrit). Au début du traitement, celui-ci se passe en hospitalisation de jour pour s'assurer que le patient supporte bien la saignée. Ensuite, si aucun problème particulier n'a été signalé, le traitement d'entretien peut être effectué par une infirmière au domicile du patient.

Toutes les personnes qui souffrent d'hémochromatose sont-elles traitées ?

Le traitement de l'hémochromatose par saignée concerne les personnes chez qui le coefficient de saturation de la transferrine est supérieur à 45 % et qui montrent un taux sanguin anormalement élevé de ferritine (supérieur à 300 µg/l pour un homme, à 200 µg/l pour une femme), même chez les patients sans symptôme clinique

d'hémochromatose. Pour les autres patients (taux de ferritine normal et absence de symptômes), un suivi médical régulier est suffisant : tous les trois ans si le coefficient de saturation de la transferrine est inférieur à 45 %, tous les ans dans le cas contraire. Chez certaines personnes, la saignée n'est pas possible (mauvais état des vaisseaux sanguins, présence d'une anémie, etc.). Chez ces personnes, il est possible de prescrire une substance injectable destinée à fixer le fer et à l'éliminer dans les selles et les urines (DESFERAL). Néanmoins, son usage reste exceptionnel.

Le traitement de l'hémochromatose est-il efficace ?

Lorsque le diagnostic de l'hémochromatose a été fait avant ou au début de l'apparition des symptômes, le traitement par saignée est efficace et procure une espérance et une qualité de vie normales. Si la mise en place du traitement est plus tardive, des douleurs articulaires, des maux de ventre ou une dysfonction érectile peuvent subsister. Lorsque le foie, le pancréas ou le cœur ont été durablement affectés par l'accumulation de fer, le traitement de l'hémochromatose n'est pas suffisant. Il convient dans ce cas de mettre en place des traitements adaptés aux complications observées, ainsi qu'un suivi médical (par exemple, un suivi de l'état du foie pour dépister une éventuelle cirrhose ou un cancer, ou un suivi destiné à prévenir les complications du diabète).

Que faire au quotidien lorsqu'on souffre d'hémochromatose ?

Les personnes qui souffrent d'hémochromatose doivent éviter de consommer des boissons alcoolisées de manière excessive (risque plus élevé de cirrhose ou de cancer du foie) et ne jamais prendre de suppléments de fer (parfois présent dans les compléments multivitaminés). Aucun régime alimentaire particulier n'est à suivre. Il est recommandé aux personnes souffrant d'hémochromatose de se faire vacciner contre l'hépatite B afin d'éviter les complications liées à une éventuelle hépatite chronique provoquée par le virus de l'hépatite B. De plus, la recherche systématique d'une éventuelle infection par le virus de l'hépatite C est effectuée (il n'existe pas de vaccin contre cette maladie).

Du fait de leur toxicité potentielle sur le foie, le paracétamol et les corticoïdes (dérivés de la cortisone) devraient être évités par les personnes souffrant d'hémochromatose et qui souhaitent soulager des douleurs ou atténuer une fièvre. Leur médecin leur recommandera d'autres types de médicaments pour traiter ces petits soucis de santé.

Quel est le risque de concevoir un enfant

Le risque de concevoir un enfant atteint d'hémochromatose varie selon la présence de mutation sur les chromosomes 6 des parents.

Si l'un des parents est homozygote pour la mutation de l'hémochromatose

Dans ce cas, ce parent possède une copie de la mutation sur chacun de ses chromosomes 6 et il souffre lui-même d'hémochromatose.

Si l'autre parent n'est pas porteur de la mutation, aucun enfant ne sera atteint d'hémochromatose, mais ils porteront tous cette mutation sur l'un de leur chromosome 6 (ils seront tous hétérozygotes).

Si l'autre parent est hétérozygote (porteur de la mutation sur un seul chromosome 6), il existe une chance sur deux que leurs enfants souffrent d'hémochromatose. Les autres enfants seront hétérozygotes.

Si l'autre parent est, lui aussi, homozygote pour la mutation, tous les enfants souffriront d'hémochromatose.

Si les deux parents sont hétérozygotes pour la mutation de l'hémochromatose

Dans ce cas, leurs enfants auront une chance sur quatre de souffrir d'hémochromatose (homozygotes), une chance sur deux d'être hétérozygotes, et une chance sur quatre de ne pas du tout porter la mutation responsable de l'hémochromatose. Si aucun des parents ne porte la mutation de l'hémochromatose, aucun de leurs enfants ne portera pas la mutation responsable de l'hémochromatose.

de l'Agence de la Santé Publique

Les symptômes généraux de l'hémochromatose

Les personnes qui souffrent d'hémochromatose se plaignent de fatigue chronique (pouvant être liée à des problèmes de thyroïde) et, parfois, de dysfonction érectile (impuissance).

Au niveau de la peau

L'accumulation de fer dans la peau se traduit par une coloration foncée, grisâtre, métallique, avec apparition de squames (des écailles qui font penser à de la peau de poisson). Ces changements affectent surtout la peau du visage, des coudes, des genoux, des épaules, de la face extérieure des cuisses, ainsi que celle des têtes et des organes génitaux. De plus, on observe une chute partielle des cheveux et des poils, ainsi que des ongles plats et blancs.

Au niveau des articulations

Les personnes qui souffrent d'hémochromatose symptomatique se plaignent fréquemment de douleurs articulaires transitoires (pendant une à deux semaines), en particulier au niveau des doigts (signe de la « poignée de main douloureuse »). Les hanches et les poignets peuvent également être douloureux.

Au niveau du foie

L'accumulation de fer dans le foie se traduit par une augmentation du volume de cet organe (détectable par palpation). Le patient se plaint parfois de maux de ventre. Si l'hémochromatose n'est pas traitée, le foie tend à devenir fibreux (c'est la cirrhose) et le risque de développer un cancer du foie est fortement augmenté.

Au niveau du pancréas

L'accumulation du fer peut affecter le pancréas qui cesse progressivement de produire de l'insuline et provoque ainsi un diabète dit « diabète bronzé » à cause de la couleur de la peau.

Les symptômes de l'hémochromatose au niveau du cœur

Lorsqu'elle n'est pas traitée, l'hémochromatose peut provoquer une augmentation du volume du cœur qui, associée à des troubles du rythme cardiaque, va être à l'origine d'une insuffisance cardiaque.

Quelles sont les complications de l'hémochromatose ?

Les complications de l'hémochromatose sont liées aux atteintes des différents organes : diabète et cancer du foie.

Complications du diabète : surpoids, difficultés à cicatriser, troubles de la rétine et des reins, etc.

Complications cardiaques : essoufflement, palpitations, fatigue, couleur bleue des doigts et des ongles, etc.

Heureusement, avec un diagnostic précoce de l'hémochromatose et l'efficacité du traitement, ces complications sont devenues rarissimes et les personnes qui souffrent de cette maladie ont une espérance de vie normale.

Pourquoi développe-t-on une hémochromatose ?

Les différentes formes d'hémochromatose sont dues à des mutations portant sur des protéines impliquées dans l'absorption du fer par l'intestin grêle (duodénum).

La présence d'une de ces mutations entraîne une augmentation de la quantité de fer absorbé.

Dans l'organisme, le fer sert essentiellement à la fabrication de globules rouges.



Lorsqu'il est présent en excès sur de longues périodes, le fer s'accumule dans les cellules du foie, du pancréas, de la rate, du cœur, des os, des muscles et de la peau. Cette accumulation s'accompagne de troubles de fonctionnement de ces cellules qui se traduisent par les symptômes de l'hémochromatose.

Comment diagnostique-t-on l'hémochromatose ?

Le diagnostic de l'hémochromatose repose d'abord sur des examens sanguins visant à mesurer la quantité de fer présente dans l'organisme (ce qu'on appelle le « bilan martial »). Le taux de fer dans le sang (fer sérique) est considéré comme anormalement élevé lorsqu'il est supérieur à 30 µmol/l. Mais cette mesure seule ne permet pas le diagnostic. Elle doit être confirmée par la mesure du coefficient de saturation de la transferrine (la protéine du sang qui transporte le fer). Ce coefficient est considéré anormalement élevé au-delà de 45 %. Enfin, le médecin peut évaluer les réserves de fer dans l'organisme en demandant la mesure des concentrations sanguines de ferritine (la protéine associée au fer stocké), mais son taux ne s'élève que dans les stades avancés de l'hémochromatose. Pour évaluer la présence de concentrations élevées de fer dans le foie, il est également possible de faire une IRM. Lorsque l'accumulation excessive de fer dans le corps est confirmée par ces examens, le médecin doit éliminer d'autres causes qui pourraient être à l'origine de cette anomalie : thalassémie (maladie des globules rouges), syndrome inflammatoire chronique, alcoolisme, intoxication médicamenteuse, etc. Pour confirmer son diagnostic, le médecin peut également demander la recherche de la mutation fréquemment à l'origine de l'hémochromatose (test HFE, effectué sur une prise de sang). Si l'hémochromatose est confirmée, des examens complémentaires seront éventuellement prescrits pour évaluer l'état et le fonctionnement des organes habituellement touchés par cette maladie (foie, cœur, pancréas, testicules, os, etc.).

Peut-on prévenir l'hémochromatose ?

L'hémochromatose étant une maladie génétique, il est impossible de la prévenir (sauf à éviter les mariages entre personnes porteuses de ce gène...). Par contre, il est possible de prévenir les complications de l'hémochromatose en dépistant précocement la maladie et en la traitant.

Aujourd'hui, il n'existe pas de dépistage systématique de l'hémochromatose. Néanmoins, lorsqu'une personne est diagnostiquée comme souffrant d'hémochromatose, elle est invitée à prévenir les membres de sa famille (parents, enfants, frères et sœurs) afin qu'ils puissent vérifier si leurs réserves en fer sont normales.

Seuls les membres adultes de la famille sont concernés, les enfants porteurs du gène n'ont manifesté aucun signe d'accumulation de fer.

En l'absence de dépistage généralisé, les autorités de santé publique invitent les médecins à systématiquement inclure la mesure de la quantité de fer dans l'organisme (le coefficient de saturation de la transferrine) dans les examens sanguins de routine de leurs patients adultes. Ainsi, si un patient souffre d'hémochromatose sans symptômes, il sera possible de l'identifier et de mettre en place un traitement si nécessaire.

SAHARA OCCIDENTAL

Un rapport de la Commission européenne dévoilé par WSRW montre "l'énorme quantité de richesses" pillées

Un rapport de la Commission européenne sur "l'impact et les avantages pour la population du Sahara occidental de l'extension des préférences tarifaires aux produits originaires du Sahara occidental", dévoilé cette semaine par l'Observatoire Western Sahara Resource Watch (WSRW), montre "l'énorme quantité de richesses" que l'UE "de mèche avec la puissance occupante marocaine, a pillé de ce territoire".



"Ce rapport est surprenant non seulement pour l'énorme quantité de richesses retirée au peuple sahraoui dans le cadre d'accords commerciaux clairement illégaux, mais aussi quant au manque total de respect de la Commission européenne des décisions antérieures", a affirmé l'Observatoire.

Jugeant ce rapport "choquant", WSRW dénonce "une tentative remarquable de justifier l'extension de l'accord commercial UE-Maroc au Sahara Occidental contre la volonté du peuple du territoire et en violation de la jurisprudence pertinente de l'UE".

S'interrogeant, dans ce contexte, sur "la valeur des biens que l'UE, de mèche avec la puissance occupante marocaine, a pillé sur le territoire", cette organisation chargée de la surveillance des ressources naturelles du Sahara occidental soutient que "la valeur combinée des exportations vers l'Europe dans ces deux secteurs (pêche et produits agricoles) s'élève à 590 millions d'euros en 2022".

"504 millions d'euros pour les produits de la pêche et 85,6 millions d'euros pour les produits agricoles", a précisé l'ONG, citant le rapport de la Commission.

Selon WSRW, "au total, cela représente 203.000 tonnes de marchandises (dont 129.200 tonnes de produits de la pêche et 74.000 tonnes de tomates et de melons)".

"Ces produits n'ont pas été exportés directement du Sahara Occidental vers l'Union : ils ont subi un conditionnement et un transport via le Maroc, avant d'être expédiés vers l'UE", a fait remarquer l'Observatoire.

L'ONG précise, à ce titre, que les exportations vers l'UE ont augmenté de 25 % par rapport à 2019, ajoutant que "de l'entrée en vigueur de l'accord en 2016 jusqu'en 2022, la production dans la zone (les territoires sahraouis occupés) a augmenté de 73,5 %". Soulignant que la Commission européenne a "toujours considéré la population, plutôt que le peuple, du Sahara Occidental dans son approche du territoire", l'Observatoire affirme que ce rapport "ne fait pas exception".

"Cela est emblématique de l'approche de l'UE au

Sahara Occidental : elle est menée uniquement avec le Maroc, qui selon l'ONU, la Cour internationale de justice et les propres tribunaux de l'UE, n'a ni souveraineté ni mandat d'administration sur le territoire", a-t-il ajouté.

En effet, plutôt que de rechercher le consentement du peuple du Sahara Occidental, comme le stipulent les arrêts de la Cour de justice de l'UE, la Commission a organisé une consultation des parties prenantes marocaines.

En outre, sur le plan douanier, les accords commerciaux entre l'UE et le Maroc sont mis en œuvre en violation de la conclusion de la Cour de l'UE - dans 10 arrêts depuis 2015 - selon laquelle le Sahara Occidental est séparé et distinct du Maroc et doit être traité comme tel.

"Les établissements du Sahara Occidental qui exportent vers l'UE, figurent sur les listes marocaines - il n'existe pas de listes distinctes pour le Sahara Occidental.

Dans les listes, il n'est pas indiqué quelle zone est située au Maroc ou au Sahara Occidental - aucune distinction n'est faite", a déploré l'ONG.

Dans l'arrêt sur l'étiquetage des melons et des tomates récoltés au Sahara occidental, rendu en octobre, la CJUE a réaffirmé que "ce territoire est en effet distinct de celui du Maroc et un territoire douanier au sens du droit de l'Union".

Autrement dit, les préférences tarifaires prévues par l'accord d'association UE-Maroc ne peuvent pas être appliquées aux produits originaires du Sahara occidental.

Rappelant, par ailleurs, que le transfert de civils d'une puissance occupante dans le territoire occupé, ainsi que toute mesure favorisant une telle colonisation, sont interdits conformément aux dispositions de la quatrième Convention de Genève, WSRW souligne que "la violation des Conventions de Genève par le Maroc à travers sa politique de colonisation au Sahara Occidental a été décrite dans un rapport du Bundestag en 2020".

"Il est remarquable que cette stratégie, employée par le Maroc au Sahara Occidental, soit saluée par la Commission européenne", a regretté l'ONG.

Cette dernière s'est indignée du commentaire de la Commission européenne qui a estimé que les projets lancés par le Maroc pour augmenter la superficie actuelle des terres agricoles au Sahara occidental, et le nombre d'emplois directs dans le secteur, "offraient également des opportunités d'emploi et d'installation locale aux migrants subsahariens transitant par le territoire".

"Plutôt que d'appeler un chat un chat - ou une occupation une occupation - la Commission européenne qualifie la politique de colonisation du Maroc de « mesures (qui) font partie de la politique marocaine de développement durable au Sahara Occidental », a dénoncé WSRW.

comme celui-ci. Cette décision réaffirme la protection du droit à l'information et de la liberté d'expression, éléments essentiels dans le travail journalistique.

La décision de ce qu'on appelle en Espagne « Audiencia Provincial » constitue un nouveau revers pour le Makhzen qui tente de mettre fin aux accusations par des actions en justice.

Cembrero, 69 ans, connu pour ses recherches sur les relations entre l'Espagne et le Maroc, avait publiquement dénoncé que son téléphone portable avait été infecté par Pegasus, une affaire qui avait

défrayé la chronique après avoir été révélée dans une enquête menée en juillet 2021 par un consortium de 17 médias internationaux selon laquelle quelque 50.000 personnalités à travers le monde avaient été espionnées par des gouvernements, parmi lesquels celui du Maroc, au moyen de ce logiciel espion.

Pegasus a été fabriquée par l'entreprise sioniste NSO Group.

Il permet d'accéder aux messages, aux données ou encore d'activer à distance la caméra et le micro d'un smartphone.

APS

SOUDAN

Le PAM annonce une augmentation de ses opérations

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé une augmentation de ses opérations à travers le Soudan, dans le cadre de ses efforts intensifiés pour atteindre des millions de personnes dans les zones de conflit les plus vulnérables et les plus isolées du pays. C'est ce qu'a déclaré l'agence humanitaire onusienne vendredi dans un communiqué, selon lequel "plus de 700 camions transportant de l'aide alimentaire pour le PAM sont en route vers les communautés à travers le Soudan".

Cela comprend 14 endroits que l'agence classe comme "points chauds" en raison de la gravité de l'insécurité alimentaire et du risque de famine dans ces zones.

Au total, les camions transporteront environ 17.500 tonnes d'aide alimentaire, soit suffisamment pour nourrir 1,5 million de personnes pendant un mois.

Le premier convoi d'aide alimentaire est arrivé au camp de Zamzam, au Darfour Nord, où la famine a déjà été confirmée, tandis que d'autres convois sont toujours en route vers d'autres zones difficiles d'accès.

"Le PAM a cherché à atteindre toutes les zones de conflit isolées à travers le Soudan.

L'équipe au Soudan travaille 24 heures sur 24 pour garantir que les familles disposent de la nourriture vitale dont elles ont besoin pour survivre", précise le communiqué.

Le convoi du PAM arrivé à Zamzam, au Darfour Nord, était le premier convoi à atteindre le camp depuis que la famine a été confirmée en août.

Les combats autour d'El Fasher, la capitale du Nord Darfour, et les routes impraticables causées par la saison des pluies, qui s'étend de juin à septembre, perturbent depuis plusieurs mois l'arrivée des livraisons d'aide alimentaire, a-t-on fait savoir.

Depuis le début de l'année, l'agence onusienne a aidé 7 millions de personnes au Soudan et vise à atteindre plus de 8 millions de personnes parmi les plus affectées d'ici fin 2024.

Par ailleurs, la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, Cindy McCain, s'est récemment rendue à Port-Soudan, où elle a souligné la nécessité d'"un accès durable et sûr" pour empêcher la propagation de la famine et faire face à une urgence qui pourrait devenir l'"une des pires crises alimentaires de l'histoire moderne".

AUTORITÉ DU BASSIN DU NIGER

Les dirigeants des pays membres appelés à des actions concertées pour son développement

Le ministre béninois de l'Energie, de l'Eau et des Mines, Samou Seidou Adambi, a appelé vendredi depuis Cotonou les dirigeants des neuf pays membres de l'Autorité du bassin du Niger (ABN) à une solidarité plus agissante et à des actions concertées en vue de relever les défis auxquels est confronté le bassin du fleuve Niger.

S'exprimant au cours de la 43e session ordinaire du Conseil des ministres de l'ABN, M. Adambi a souligné la nécessité pour les dirigeants des neuf pays qui partagent le bassin du fleuve Niger à relever les défis.

"La dégradation continue et amplifiée de notre bassin vue les effets néfastes du changement climatique nous interpelle et nous contraint à trouver la solution durable pour la pérennité de ce patrimoine commun", a-t-il déclaré, précisant que cette dégradation agit également sur les ressources durables de la zone.

D'après M. Adambi, les défis liés au développement du bassin du fleuve Niger sont de plus en plus nombreux et complexes, notamment l'inondation, la sécheresse, les conflits liés au déplacement des communautés, auxquels s'ajoute la situation sécuritaire.

"Face à un tel constat, seules l'unité et l'action concertée permettent de trouver des solutions les plus adéquates pour y faire face", a-t-il préconisé.

L'Autorité du bassin du Niger est une organisation intergouvernementale d'Afrique de l'Ouest qui vise à promouvoir la coopération entre les Etats limitrophes du Niger dans la gestion et le développement des ressources du bassin du Niger.

MANDATS D'ARRÊT CONTRE DEUX RESPONSABLES SIONISTES

HRW exhorte la communauté internationale à soutenir la CPI

L'organisation de défense des droits humains, Human Rights Watch (HRW) exhorte la communauté internationale à "soutenir" la Cour pénale internationale (CPI) qui a émis des mandats d'arrêt contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Gaza, rappelant aux États leurs obligations de "coopérer à l'arrestation et à la remise des personnes recherchées" par la Cour.

La décision des juges de la CPI de délivrer des mandats d'arrêt contre deux responsables sionistes "mérite le soutien de la communauté internationale", a déclaré Human Rights Watch, relevant que ces mandats "rompent avec l'idée selon laquelle certains individus sont hors d'atteinte de la loi".

"Ceci est d'autant plus important compte tenu des tentatives flagrantes d'entraver le travail de la Cour pour faire avancer la justice", a déclaré Balkees Jarrah, directrice adjointe du programme Justice internationale à Human Rights Watch.

Selon cette ONG, la capacité de la CPI à remplir efficacement son mandat dépendra de "la volonté des gouvernements de soutenir la justice, quels que soient les lieux où les abus ont été commis et les personnes qui les commettent".

Les juges de la Cour ont conclu qu'il existe des motifs raisonnables de croire que le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense Yoav Gallant, sont responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité à Gaza depuis au moins le 8 octobre 2023, affirme l'organisation, précisant, à ce propos, qu'il s'agit notamment "des conditions de famine imposées aux civils, des attaques intentionnelles contre la population civile, de



meurtres et de persécution". Rappelant que la CPI n'a pas de force de police propre et qu'elle doit compter sur les États pour l'aider à procéder à des arrestations, HRW souligne que "tous les pays membres de la CPI sont tenus de coopérer à l'arrestation et à la remise des personnes recherchées par la Cour".

L'ONG relève, à ce titre, que la décision d'émettre les mandats intervient alors que la Cour "fait face à une pression sans précédent".

"En avril, alors que l'on pensait que les mandats étaient imminents, 12 sénateurs américains ont menacé de sanctionner Karim Khan (Procureur de la CPI) s'il poursuivait des procédures" contre des responsables sionistes, rappelle cette organisation de défense des droits humains, soutenant que le 4 juin, la Chambre des représentants des États-Unis a même adopté un projet de loi visant à imposer des sanctions à la CPI, à ses fonctionnaires et à

ceux qui soutiennent les enquêtes de la Cour impliquant des citoyens américains ou des alliés.

Fin mai, le quotidien britannique "The Guardian" a révélé au grand jour la guerre secrète menée par l'entité sioniste contre la CPI, et ses sombres méthodes allant de l'espionnage au piratage informatique et à l'intimidation pour tenter de "faire dérailler l'enquête" sur les crimes de guerre perpétrés en Palestine occupée.

Le bureau du Procureur a dénoncé les menaces, notant que la CPI pouvait également poursuivre des individus pour entrave à la justice.

Le 14 juin, 94 pays membres de la CPI ont exprimé leur "soutien indéfectible" à la Cour face à ces menaces.

Cette déclaration commune faisait suite à des expressions similaires de soutien de la part de plusieurs pays membres de la CPI, y compris des membres du Conseil de sécurité des Nations unies, du Haut représentant de l'Union européenne, d'experts des Nations unies et de groupes non gouvernementaux.

"Les pays membres de la CPI devraient à nouveau réaffirmer leur engagement à défendre la Cour, ses fonctionnaires et ceux qui coopèrent avec elle contre toute ingérence et pression politique", a plaidé Human Rights Watch.

"Une avancée historique pour la justice" (ONG)

Les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Gaza, représentent "une avancée historique", a soutenu l'ONG Amnesty International, appelant les États à "témoigner leur respect" envers cette décision "en arrêtant les personnes recherchées". "Les mandats d'arrêt émis le 21 novembre 2024 représentent une avancée historique pour la justice et doivent marquer le début de la fin de l'impunité persistante et généralisée qui est au cœur de la crise des droits humains (...) dans le territoire pa-

lestinien occupé", a déclaré Agnès Callamard, secrétaire générale d'Amnesty International. Selon cette ONG, "la CPI apporte enfin un véritable espoir de justice aux innombrables victimes de crimes de droit international" et "rétablit une certaine confiance dans la valeur universelle des instruments juridiques internationaux et de la justice internationale". Rappelant que "tout État de la planète a l'obligation de traduire en justice les personnes soupçonnées de telles violations graves", indépendamment de la nationalité de l'auteur ou de la victime", l'organisation a souligné que le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le

dénommé Benjamin Netanyahu, est maintenant officiellement un homme recherché. Après son inculpation, ainsi que celle de l'ancien "ministre" de la Défense sioniste Yoav Gallant, "les États membres de la CPI et la communauté internationale dans son ensemble doivent tout mettre en œuvre pour que ces individus comparaissent devant les juges indépendants et impartiaux de la CPI", a-t-elle plaidé. "Il ne saurait y avoir de +refuge+ pour les personnes soupçonnées d'avoir commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité", a-t-elle ajouté. Amnesty International a affirmé que les mandats d'arrêt émis par la CPI

contre les deux responsables sionistes "contiennent sans équivoque des accusations de crimes de guerre constituant des violations graves des Conventions de Genève".

Demander des comptes à ces deux personnes "pour leur longue liste de crimes est une étape cruciale pour mettre un terme aux violations persistantes des droits" dans le territoire palestinien occupé, a soutenu l'ONG pour qui cela pourrait même "aider à remédier aux spoliations et à l'oppression dont continuent d'être victimes les Palestiniens et Palestiniennes sous l'occupation illégale et le régime d'apartheid" sioniste.

PALESTINE

Gaza: le bilan de l'agression sioniste s'élève à 44.176 martyrs et 104.473 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza, s'est alourdi à 44.176 martyrs et 104.473 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis sept massacres au cours des dernières 48 heures dans la bande de Gaza, faisant 120 martyrs et 205 blessés.

Un précédent bilan donné jeudi a fait état de 44.056 martyrs et 104.268 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

Cisjordanie occupée: au moins 15 Palestiniens arrêtés en 24 heures par les forces d'occupation

Les forces d'occupation sionistes ont arrêté, dans la nuit de vendredi à samedi, au moins 15 Palestiniens dans différents gouvernorats relevant de la Cisjordanie occupée, a indiqué un communiqué conjoint publié par la Commission pour les affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens.

Parmi les personnes arrêtées figurent des enfants et d'anciens prisonniers, souligne le communiqué. Les arrestations ont été menées dans les gouvernorats de Naplouse, El Khalil, Tulkarim, Jénine, Beit Lehm et Qalqilya, et ont été accompagnées d'agressions et de menaces contre les détenus et leurs familles, en plus d'actes de sabotage et de destruction des maisons des Palestiniens, ajoute la même source.

Le nombre total des arrestations, depuis le 7 octobre 2023, s'est élevé à plus de 11.800 en Cisjordanie, y compris à El-Qods occupée, souligne également le communiqué.

Aggression sioniste: "Ce qui se passe à Gaza est une tragédie" (Borrell)

Le chef de la politique étrangère de l'Union européenne (UE), Josep Borrell, a affirmé que "ce qui se passe à Gaza est une tragédie" et déploré le fait que l'acheminement de l'aide humanitaire à ce territoire palestinien, ravagé par plus d'un an d'agression sioniste génocidaire, est entravé "pour des raisons futilles".

"Ce qui se passe à Gaza est une tragédie, mais elle est le fait de l'homme", a écrit vendredi soir M. Borrell dans un message sur les réseaux sociaux.

"Les opérations humanitaires de l'ONU pourraient devoir s'arrêter lundi parce qu'il n'y a plus de nourriture, plus de carburant", a-t-il averti.

Selon M. Borrell, l'acheminement de l'aide nécessaire est entravé ou refusé pour des raisons "futilles".

Le chef de la diplomatie de l'UE, dont le mandat s'achève dans quelques jours, avait fait part récemment de sa "frustration" à la suite de la poursuite de l'agression sioniste sauvage lancée le 7 octobre 2023 contre la bande de Gaza. L'entité sioniste poursuit sans répit son agression génocidaire lancée le 7 octobre 2023 contre Gaza faisant plus de 44.000 martyrs et 100.000 blessés, en majorité des femmes et des enfants. Cette guerre dévastatrice a déclenché une catastrophe humanitaire à Gaza.

APS

LIBAN

11 martyrs et 63 blessés dans une frappe sioniste sur Beyrouth (nouveau bilan)

Au moins 11 Libanais sont tombés en martyrs et 63 autres ont été blessés dans la frappe sioniste qui a visé tôt samedi un quartier résidentiel de Beyrouth, a annoncé le ministère libanais de la Santé dans un nouveau bilan.

Dans un communiqué, le minist-

ère a précisé que le bilan final serait déterminé "après les analyses ADN de restes humains trouvés sur place".

Un bilan précédent faisait état de quatre martyrs et 23 blessés.

L'escalade sioniste contre le Liban qui a débuté le 8 octobre 2023

mais qui s'est intensifiée le 23 septembre dernier, a fait au moins 3.642 martyrs et 15 356 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, et environ 1,4 million de personnes déplacées, selon les dernières données officielles libanaises.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Rien à déclarer



En 1993, Ruben Vandevoorde et Mathias Ducatel sont douaniers. Ils travaillent dans la même ville, chacun d'un côté de la frontière qui la traverse : le premier en Belgique, l'autre en France. Ruben, zélé et autoritaire, déteste les Français. Mathias se moque allègrement des Belges mais vit une idylle secrète avec la sœur de Ruben. L'ouverture prochaine des frontières les amène à collaborer au sein d'une unité de douane volante mixte. Les premiers temps de la collaboration entre les douaniers sont pour le moins houleux.

France 2 21:10

Hommes au bord de la crise de nerfs



Hippolyte, Romain, Michel, Antoine, Ivan, Noé et Elliott ont tous des profils très différents mais un point commun : ils sont à un moment de crise de leur existence et se sont inscrits pour participer à une thérapie collective afin de lutter contre la dépression qui les frappe. Après un long trajet en train, ils se retrouvent dans une gare en rase campagne. Et après une marche en forêt, ils sont accueillis par Omega, leur thérapeute, qui les attend, juchée sur un cheval. Le stage qui leur est proposé s'avère assez rude à suivre et douche vite l'enthousiasme des participants.

France 3 21:10

Les enquêtes de Vera Saison 13



Danny Meadon, jeune vendeur sur un marché en passe d'être vendu, trouve la mort sur un pont de campagne, victime d'un chauffard en pleine nuit. L'inspectrice Vera Stanhope dirige rapidement son enquête vers Tony Meadon, le père du défunt, déjà marqué par le décès récent de son épouse. L'investigation prend un tournant inattendu avec l'arrivée de Joe Ashworth, promu inspecteur. Initialement mandaté pour évaluer l'unité dans le cadre de nouvelles directives, il décide de réintégrer l'équipe de Vera, ce qui lui permet de veiller sur son père placé en maison de retraite.

CANAL+ 21:06

Rugby : Top 14 Saison 2024 Stade Français Paris / Racing 92



Avant-derniers du classement, Louis Carbonel et ses partenaires du Stade Français ont besoin de retrouver le jeu collectif qui leur a permis d'atteindre les demi-finales du championnat l'an passé. Les joueurs de Morgan Parra doivent pour cela reprendre confiance en retrouvant le chemin du succès à domicile. Le derby parisien arrive peut-être au bon moment pour les Stadistes. Un succès de prestige face aux Ciel et Blanc pourrait faire office d'étincelle qui relancerait la machine. Pour autant, le match s'annonce rude. Porté par Antoine Gibert et Dan Lancaster, le Racing 92 a besoin d'une victoire pour recoller avec le groupe des six premiers du classement.

6 21:10

Zone interdite



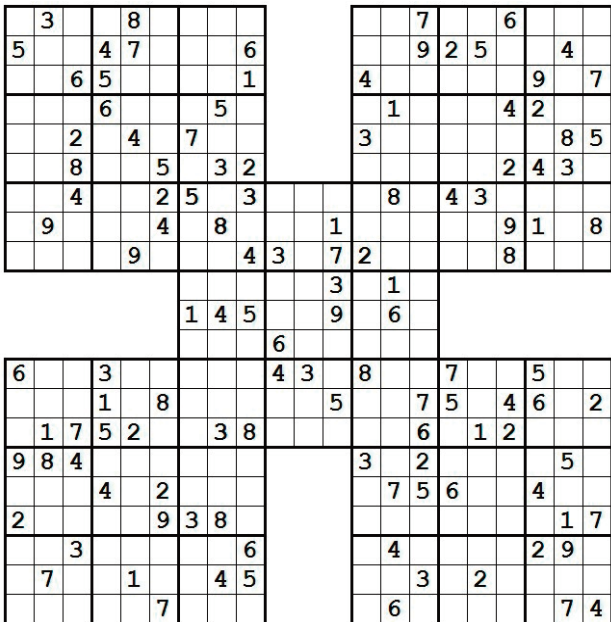
Le modèle considéré comme « traditionnel » de la famille a beaucoup évolué ces trente dernières années dans la société française. La famille du 21e siècle mise sur l'acceptation de la coparentalité, l'homoparentalité et des parents transgenre. Durant plusieurs mois, des familles suivant ces schémas ont accepté de partager leur quotidien. Virginie et Sandrine, Nicolas et David, deux couples homosexuels, élèvent ensemble Victor, 9 ans, et Juliette, 16 ans. De son côté Kevin, papa transgenre, vient d'accueillir des jumeaux avec sa compagne Émilie. Quant à Matteo et Victoire, ils sont le premier couple transgenre à avoir donné naissance à un enfant.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2379

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

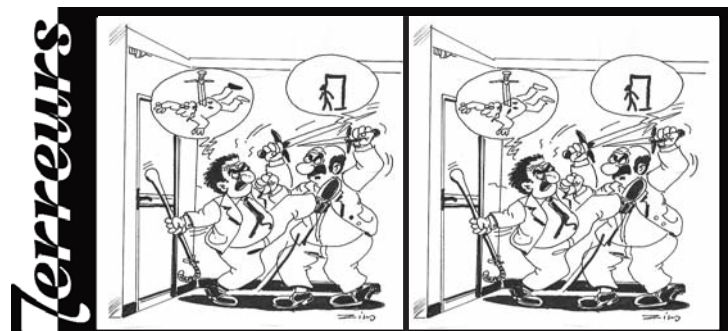
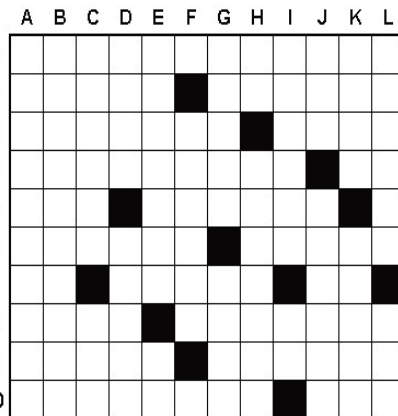


« Presque tous les hommes peuvent faire face à l'adversité ; mais si vous voulez tester la capacité de quelqu'un, donnez-lui le pouvoir. »

Abraham Lincoln

Mots croisés n°2379

- Horizontalement :
- 1 - Très mal intentionnée
 - 2 - Ville d'eau - Produit par le vent
 - 3 - Petites filles - Habitants de bocal
 - 4 - Réduirait la voliture - Mot qui met Paris en bouteille
 - 5 - Fond de cuve - Religieux isolés
 - 6 - Colorais en brun - Structure
 - 7 - Note de musique - Pièce d'échec - Ici
 - 8 - Bien ventilé - Fabriquent
 - 9 - Périodes sombres - Sans réaction
 - 10 - Très fatiguée - Partie de partie
- Verticalement :
- A - Atteint de la folie des grands
 - B - Vraiment radin
 - C - Le plus fin est meilleur sur la piste - Pouffe
 - D - Marches - Arme de brochet
 - E - Adversaire - Etain en cornue
 - F - Usant
 - G - Escroquai - Inonde
 - H - Saint de Normandie - Pensionnaire
 - I - Faire coucher - Mère des Titans
 - J - Lieu de ponte - Fromage auvergnat
 - K - Supports de balles - Insecte carnassier
 - L - Met son grain à l'abri - Coupelle au laboratoire



pudeur ridicule amateurs de pièces	↓	bien figolé	↓	favorable	↓	nations	↓	couleur de robe coordi- nation	↓	fruit rouge	↓	corps des avions	↓
↓		louable	↓	trauma- tisés	↓	qui dure 12 mois	↓	↓		nommé par vote raque classique	→	près de	↓
but	→									↓			
facteur exami- nèrent	↓							petit vent pièce du Nigéria	→				
souci	→				lichens grisâtres appel urgent	→						porte- bonheur	↓
logeuse	↓				↓		alumi- nium au labo gaines	→		lettre grecque	→		
drame nippon fais paraître	→		astres brillants entiè- rement	→			↓			muettes		l'argent en chimie	→
↓			↓			grande vigne lieu de bronzage	→					fatigué	↓
dieu coquin sommets du Jura	→				sentit mauvais	↓			poèmes d'antan	→			
↓					crack	↓			relent	↓			
			prénom de Baba outil de coupe	→				cantine militaire élu mais abrégé	↓				pares- seux
		tueur	→									posses- sif com- toises	→
prison	↓	monnaie humaine	↓				souillai	→				↓	
↓					néga- tion	↓	partie d'écluse	↓					
contrac- tion	→	sans éclat très efface	→					ville du Valais baie du Japon	→				prê- tresses
↓						être a- moureux	→	↓				couvrira d'étain	↓
vieille	→				délaissée	↓	orient	↓					
paradis perdu	↓				soudrai	↓							
				vieux plis pièces de violons	→			arme de duel	↓	crétins conduit d'assè- chement	→		
		la sœur de papa petite terre	→	↓					domma- ge	→			
à cet endroit	↓			note de musique jamais dite	→		répandit ça et là	→					
↓													
montrera tour à tour dupa	→									objet de gabelle roule- ment	→		
↓						prince arabe	→			↓		sous mi	→
quart de touristes	→			amour de Zeus	→			beau fruit antillais	→				

Solution

Sudoku n°2379

4	3	1	2	8	6	9	7	5		8	3	7	9	4	6	5	1	2			
5	8	9	4	7	1	3	2	6		1	6	9	2	5	7	8	4	3			
2	7	6	5	3	9	8	4	1		4	5	2	8	1	3	9	6	7			
3	4	7	6	2	8	1	5	9		5	1	8	6	3	2	4	9	6			
1	5	2	9	4	3	6	8	7		3	9	7	6	8	9	1	7	5			
9	6	8	7	1	5	4	3	2		3	9	7	6	8	2	4	1	5			
7	1	4	3	8	6	5	9		2	6	4	7	8	1	4	3	5	6	2	9	
6	9	3	1	5	4		2	8	7	9	5	1	6	4	3	7	2	9	1	5	8
8	2	5	3	9		7	6	1	4	3	8	7	2	9	5	1	6	8	3	7	4
							8	7	6	5	4	3	9	1	2						
							1	4	5	7	2	9	3	6	8						
							3	2	9	6	1	8	5	7	4						
6	2	8	3	9	4	7	5	1	4	3	6	8	2	9	7	6	3	4	5	1	2
3	5	9	1	7	8	4	6	2	8	9	5	1	3	7	5	4	9	6	8	2	1
4	1	7	5	2	6	9	3	8	1	7	2	4	5	6	8	1	2	7	3	9	5
9	8	4	6	3	1	5	2	7		3	1	2	9	4	5	6	8	7	3	9	5
2	6	1	8	9	7	3	4	5		6	8	9	5	1	3	7	2	4	6	5	8
2	6	1	7	5	9	3	8	4		5	6	8	4	2	3	5	9	1	7	8	6
1	9	3	2	4	5	8	7	6		6	4	1	3	7	6	2	9	8			
8	7	6	9	1	3	2	4	5		7	9	3	4	2	8	1	6	5			
5	4	2	8	6	7	1	9	3		2	6	8		1	5	9	3	7			

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	A	L	V	E	I	L	L	A	N	T	E
2	E	V	I	A	N		E	O	L	I	E	N
3	G	A	M	I	N	E	S		I	D	E	S
4	A	R	I	S	E	R	A	I	T		S	I
5	L	I	E		M	O	I	N	E	S		L
6	O	C	R	A	I	S		T	R	A	M	E
7	M	I		R	E	I	N	E		L	A	
8	A	E	R	E		F	O	R	G	E	N	T
9	N	U	I	T	S		I	N	E	R	T	E
10	E	X	T	E	N	U	E	E		S	E	T

Grille géante n°1079

CANOË-KAYAK - CHAMPIONNATS ARABES 2024/ALGÉRIE

Première médaille d'or pour le duo Oualah et Bekhtaoui

Le duo algérien Meroua Oualah et Dounia Bekhtaoui a offert à l'Algérie sa première médaille d'or dans la spécialité double juniors (1000m), samedi lors de la première journée des Championnats arabes 2024 (22-24 novembre) de Canoë-Kayak et de Para-Canoë qui se déroulent en Tunisie, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des Sociétés d'Aviron et de Canoë Kayak (FASACK).

Dirigées par l'entraîneur Malek Azaoun, les sélections nationales se composent de neuf messieurs et sept dames, alors que Brahim Guendouz, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques de Paris 2024 représentera l'Algérie en Para-Canoë.

Les 17 athlètes sélectionnés :

Messieurs : Abdelhamid Djellouli, Ayoub Haïdra, Ryad Bentouati, Sid-Ali Belaidi, Ali Merzougui, Wassim Boukazoula, Racim Aliane, Abdallah Rachedi et Ayoub Boukazoula.

Dames : Aya Ferfad, Anfel Arabi, Kawter Delmi, Chanez Slimani, Amel Ferguen, Meroua Oualah et Dounia Bekhtaoui.

Para-Canoë : Brahim Guendouz.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS

L'AGO le 30 novembre, l'AGE le 14 décembre

La Fédération algérienne de tennis a annoncé vendredi qu'elle tiendra son Assemblée générale ordinaire le samedi 30 novembre courant, à partir de 8h30, au Centre Fédéral d'entraînement (Ex-Tennis Club de Ben Aknoun), situé sur les hauteurs de la capitale. Les travaux de cette AGO débiteront par l'examen des bilans moral et financier de l'exercice 2024, ainsi que la présentation du bilan cycle olympique 2020-2024.

Par la suite, les membres de l'Assemblée procéderont à l'installation des différentes Commissions électorales, chargées des candidatures, des recours et de la passation de consignes, en prévision de l'Assemblée générale élective, qui se tiendra le 14 décembre prochain, toujours au Centre Fédéral d'entraînement à Ben Aknoun. Toujours selon la même source, les travaux de cette AGE débiteront à 8h30, et à son issue, un nouveau Bureau Fédéral (Président et Membres) sera élu pour le mandat olympique 2024-2028.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE

L'AGO le 30 novembre, l'AGE le 15 décembre

La Fédération algérienne de boxe a annoncé vendredi qu'elle tiendra son Assemblée générale ordinaire le 30 novembre courant à Alger, ajoutant que l'Assemblée générale élective se déroulera deux semaines plus tard, soit le 15 décembre. Les travaux des deux Assemblées débiteront à 8h30, à la salle de conférences du Comité olympique et sportif algérien (COA), sis à Ben Aknoun, sur les hauteurs de la capitale.

L'instance a profité de l'occasion pour rappeler aux membres de l'Assemblée qu'il est indispensable pour eux de s'acquitter de leurs cotisations annuelles dans les meilleurs délais pour pouvoir assister aux travaux. La FAB est dirigée par Youcef Khelifi depuis novembre 2022, lorsqu'il avait remporté le suffrage avec 28 voix contre 21 pour son concurrent Fethi Belarbi.

APS

TISSEMSILT

3^{ème} édition de la Coupe d'Algérie de men's physique, body-classique et bodybuilding : 130 athlètes à Tissemsilt

Le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi a donné le coup d'envoi de la 3^{ème} édition de la Coupe d'Algérie de Body Boulding à Tissemsilt La Maison de la Culture « Mouloud Kacem Nait Belkacem » à Tissemsilt, a accueilli les activités du Championnat d'Algérie de Coupe de Body Boulding dans sa troisième édition, en présence de personnalités sportives et du Président de la Fédération Algérienne de Bodybuilding et de Dynamophilie.



ABED MEGHIT

Cette 3^{ème} édition a été organisée par la Fédération Algérienne de bodybuilding, de fitness et de powerlifting en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de

Tissemsilt et le club « Cadets de Tissemsilt », avec la participation de 130 bodybuilders seniors, issus de 40 clubs de 33 ligues de wilayas du pays.

Les athlètes participeront évolueront dans les différents poids en quatre spécialités : bodybuilding, body-Classique, Classic physique et Men's physique.

Les concurrents ont été soumis la veille de la compétition à la pesée réglementaire.

Les participants s'affronteront dans différents poids dans quatre disciplines : Bodybuilding, Classic Bodybuilding, Classic Physique et Fitness Physique.

AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ATHLÉTISME

Yacine Louail réélu à la tête de la FAA

Le président sortant de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Yacine Louail, a été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2024-2028, samedi lors de l'Assemblée générale élective (AGE), tenue au centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNSLT). Outre Yacine Louail, trois candidats étaient en lice pour briguer la présidence de la FAA, à savoir Mourad Benslimani de la Ligue de Médée, Ammar Bouras, ancien président durant le mandat olympique 2013-2016, alors que le professeur Mourad Mahour-Bacha

a retiré sa candidature au début des travaux de l'AG élective. Sur un total de 75 voix exprimées, le président sortant a obtenu 44 voix, devant Ammar Bouras avec 28 voix, et Mourad Benslimani (3 voix), selon les résultats affichés à la fin de l'AG élective.

Les membres de l'AG ont également procédé à l'élection du bureau fédéral, composé de sept membres dont une dame, conformément aux directives du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Dans une déclaration à la fin du dépouillement, Yacine Louail a réaffirmé

son engagement à œuvrer davantage pour développer plus l'athlétisme algérien, tout en invitant les membres de la fédération à mettre la main dans la main pour réussir le pari.

Composition du bureau fédéral:

- Yacine Louail : président
- 1-Laid Bessou : membre
- 2-Bekhoucha Tahar : membre
- 3-Saïdi Sief Ali : membre
- 4-Hamadi Abdelhamid : membre
- 5-Hafed Mohamed-Amine : membre
- 6-Sekni Mustapha : membre
- 7-Bouilef Khaira : membre.

ATHLÉTISME - ULTIMATE CHAMPIONSHIP

Sebastian Coe : "Cette nouvelle compétition va changer la donne"

La nouvelle compétition par équipes baptisée Ultimate Championship dévoilée vendredi par la Fédération internationale (World Athletics) va "changer la donne" pour l'athlétisme, a assuré le président de l'instance Sebastian Coe. "La nouvelle compétition Ultimate Championship en 2026 sera le summum de l'excellence dans une année où il n'y aura pas de Championnats du monde ou de Jeux olympiques (...) et sera un tremplin pour l'innovation" dans ce sport, a déclaré Coe lors d'une conférence de presse à Budapest.

La première édition de cette compétition se tiendra du 11 au 13 septembre 2026 dans la capitale hongroise. Elle sera ensuite organisée tous les deux ans pour répondre à l'ambition de World Athletics d'avoir un événement tous les ans. L'instance annonce une dotation "record" de 10 millions de dollars (9,6 millions d'euros), soit "la plus importante jamais offerte dans le domaine de l'athlétisme" car chaque vainqueur devrait recevoir 150.000 dollars.

Près de 400 athlètes s'affronteront pour devenir les "champions ul-

times", avec des épreuves telles que le 100m, le 800m, le saut à la perche, la hauteur et un nouveau relais mixte de 4x100m. L'Ultimate Championship aura lieu après les finales de la Ligue de diamant.

"Même s'il y a moins d'épreuves, il y en aura quand même 26 individuelles qui se dérouleront en l'espace de trois nuits seulement - le rythme sera effréné", a commenté le double champion olympique de perche Armand Duplantis. Les athlètes participeront individuellement ainsi que par équipes nationales.

"Nous voulons offrir à

nos fans un athlétisme comme ils n'ont jamais vu auparavant avec les meilleurs s'affrontant dans un festival de sport passionné et plein d'entraînement, avec du son, de la lumière et de l'innovation", a ajouté Coe. L'annonce de cette nouvelle compétition intervient après que l'ancien sprinter américain Michael Johnson a révélé les détails de son Grand Slam Track, une série de quatre meetings à Kingston, Miami, Philadelphie et Los Angeles, qui débute l'an prochain et qui pourrait faire de l'ombre à la Ligue de diamant.

APS

QUALIF'S-CAN-2025 (U20) ZONE UNAF (4^E JOURNÉE)
Le point après le match Tunisie- Algérie (2-1)

Le point du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 20 ans (U20), qualificatif à la Coupe d'Afrique de football CAN-2025 de la catégorie, après le match Tunisie- Algérie (2-1) disputé samedi à Ismaïlia (Egypte) pour le compte de la 4^e journée :

4^e journée (Samedi, 23 novembre) :
Tunisie - Algérie 2-1
Maroc - Libye (19h00)

Egypte : exempt

Classement :	Pts	J	Diff
1- Maroc	7	3	+2
2- Tunisie	6	3	+1
3- Egypte	4	3	0
4- Algérie	2	3	-1
5- Libye	0	2	-2

Déjà joués :

Libye - Tunisie	1-2
Maroc - Egypte	2-1
Tunisie - Maroc	1-2
Algérie - Egypte	1-1

Libye - Egypte 1-2
Algérie - Maroc 1-1

Reste à jouer :

5^e et dernière journée (Mardi, 26 novembre) :
Ismaïlia : Algérie - Libye (17h00)
Suez : Egypte - Tunisie (17h00)

Maroc : exempt

NB : Le tournoi se déroulera sous la forme d'un mini-championnat, le premier et le deuxième représenteront la zone UNAF à la CAN-2025, dont la phase finale se jouera en Afrique du Sud (19 février-11 mars).



CAN FÉMININE 2024
L'Algérie dans un groupe difficile en compagnie de la Tunisie



L'équipe nationale féminine de football disputera la phase finale de la coupe d'Afrique des Nations 2024 (décalée à 2025) dans le groupe B en compagnie de Nigeria, tête de série, de la Tunisie et du Botswana, après le tirage au sort effectué

vendredi soir par la Confédération africaine de football (CAF).

Le tirage au sort a porté sur trois groupes de quatre équipes, réparties selon le classement FIFA, indiquent les organisateurs. La 13^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations féminine se déroulera du 5 au 26 juillet 2025.

Le tirage au sort effectué vendredi a donné les groupes suivants :

Groupe A :

Maroc-Sénégal-Zambie-RD Congo

Groupe B :

Nigeria-Botswana-Algérie-Tunisie

Groupe C :

Afrique du Sud-Tanzanie- Mali-Ghana.

QUALIF'S-CAN-2025 (U20) ZONE UNAF
Le point avant la 4^e journée

Le point du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 20 ans (U20), qualificatif à la Coupe d'Afrique de football CAN-2025 de la catégorie, avant les matchs de la 4^e journée, prévus samedi à Suez (Egypte) :

4^e journée (Samedi, 23 novembre) :

Tunisie - Algérie (16h00)
Maroc - Libye (19h00)
Egypte : exempt

Classement :	Pts	J	Diff
1- Maroc	7	3	+2
2- Egypte	4	3	0
3- Tunisie	3	2	0
4- Algérie	2	2	0
5- Libye	0	2	-2

Déjà joués :

Libye - Tunisie	1-2
Maroc - Egypte	2-1
Tunisie - Maroc	1-2
Algérie - Egypte	1-1
Libye - Egypte	1-2
Algérie - Maroc	1-1

Reste à jouer :

5^e et dernière journée

(Mardi, 26 novembre) :

Ismaïlia : Algérie - Libye (17h00)
Suez : Egypte - Tunisie (17h00)
Maroc : exempt

NB : Le tournoi se déroulera sous la forme d'un mini-championnat, le premier et le deuxième représenteront la zone UNAF à la CAN-2025, dont la phase finale se jouera en Afrique du Sud (19 février-11 mars).

QUALIF'S-CAN-2025 (U17) ZONE UNAF
Le point avant la 5^e et dernière journée

Le point du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 17 ans (U17), qualificatif à la Coupe d'Afrique de football CAN-2025 de la catégorie, avant les matchs de la 5^e et dernière journée, prévus samedi.

5^e et dernière journée (Samedi, 23 novembre) :

Algérie - Maroc 17h00
Egypte - Libye 17h00
Tunisie : exempt

Classement :	Pts	J	Diff
1- Maroc	7	3	+6
--. Tunisie	7	4	+1

3- Egypte 6 3 -2
4- Algérie 3 3 -1
5- Libye 0 3 -4

Déjà joués :

Algérie - Tunisie	0-1
Maroc - Egypte	5-1
Egypte - Algérie	2-1
Tunisie - Libye	2-1
Libye - Algérie	2-3
Maroc - Tunisie	2-2
Tunisie - Egypte	2-3
Libye - Maroc	0-2

NB : Les deux premiers à l'issue de ce mini-championnat représenteront la zone UNAF à la CAN-2025.



LIGUE 1 TUNISIENNE (9^E JOURNÉE)
Youssef Belaili sauve l'ES Tunis de la défaite contre Ben Guerdane (1-1)

L'international algérien Youssef Belaili, auteur d'un joli but contre l'US Ben Guerdane (1-1), a permis à son équipe l'ES Tunis de décrocher un précieux point en déplacement dans un match avancé de la 9^e journée du championnat de Tunisie de Ligue 1 professionnelle de football disputé vendredi.

Les locaux ont ouvert le score dès la 10^e minute de jeu par

l'intermédiaire de Houssein Habbassi, avant que Belaili ne remette les deux équipes à égalité à la 59^e, sur un coup franc magistral. Les Sang et Or qui aborderont dans quatre jours la phase de poules de la Ligue des champions africaine, concèdent leur 4^e nul de la saison et rejoignent provisoirement l'US Monastir à la 4^e place avec 16 points. Les sudistes gagnent eux aussi une

place en accédant au 12^e rang avec 7 points, en attendant les reste des rencontres programmées demain samedi et dimanche. Pour rappel, Youssef Belaili avait rejoint les rangs de l'ES Tunis lors du mercato d'été pour un contrat de deux ans, en provenance du MC Alger avec qui il a été sacré champion d'Algérie de Ligue 1 Mobilis 2023-2024.

APS



LIGUE 1 MOBILIS (10^E JOURNÉE)
Le MCO rate le coche face à l'USMK (0-0)

Le MC Oran, tenu en échec vendredi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran face à l'USM Khenchela (0-0), a raté l'occasion de s'emparer provisoirement de la position de dauphin, à l'occasion de la 10^e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre samedi.

Les Oranais qui ont dominé les ma-
jeurs moments de la partie, ont buté sur
une solide défense de l'USMK qui a bien
veillé grain, jusqu'au sifflet final de l'ar-
bitre international Lahlou Benbrahim.
Le MCO fait du surplace, puisqu'il
échoue à se racheter de sa défaite concé-
dée en déplacement face à l'Olympique
Akhou (3-1), lors de la précédente jour-
née.

En revanche, l'USMK a réussi à se re-
mettre définitivement sur rails, et
confirme son succès décroché à la mai-
son face au CS Constantine (1-0), sous la
houlette du nouvel entraîneur Chérif
Hadjar. Dans les autres rencontres, dis-
putées mercredi et jeudi, le CS Constan-
tine s'est hissé en tête du classement, en
infligeant à l'USM Alger son premier re-
vers de la saison (1-0), jeudi soir au stade
Chahid-Hamlaoui.

L'unique but de la partie a été marqué
sur une tête du défenseur Achraf Bou-
drama (34^e). De son côté, le MC Alger a

concé-
d sa première défaite de la saison,
lors du derby face au CR Belouizdad (1-
3), mercredi soir au stade olympique du
5-juillet (Alger).

Delort a ouvert le score pour le
"Doyen" à la 14^e minute, avant que le
Chabab ne renverse la vapeur par Sli-
mani (31^e), Benguit (64^e), et Khacéf
(90^e+6).

Le CRB, auteur d'un début chaotique,
est en train de retrouver des couleurs
sous la conduite de l'entraîneur Abdel-
kader Amrani, puisqu'il s'agit de la
deuxième victoire de rang, après celle
décrôchée en déplacement face à l'ES
Mostaganem (2-0).

Le MCA et le CRB (Ligue des cham-
pions), ainsi que l'USMA, et le CSC
(Coupe de la Confédération africaine), se
tourneront désormais vers les compéti-
tions africaines interclubs, dont la pre-
mière journée de la phase de poules se
jouera le mardi 26 et mercredi 27 novem-
bre. Cette 10^e journée de Ligue 1 se pour-



suivra samedi, avec trois matchs au
menu : Olympique Akhou - ES Sétif
(15h00), ASO Chlef - NC Magra (15h00),
et ES Mostaganem - JS Saoura (16h00)

Les deux rencontres JS Kabylie - MC El-
Bayadh et Paradou AC - US Biskra, ont
été reportées à une date ultérieure, rap-
pelle-t-on.

LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-OUEST/11^E J)
L'ES Ben Aknoun et la JSM Tiaret calent, l'US Bechar
sur le podium

L'ES Ben Aknoun, leader du
groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de
football amateur, a été accrochée par
le MC Saïda (0-0) à l'occasion de la
11^e journée de compétition, disputée
vendredi, tout comme son dauphin
la JSM Tiaret qui a fait match nul en
déplacement chez le RC Arbaâ (1-1).
Malgré ce faux pas en déplacement,
l'Etoile de Ben Aknoun (23 points),
toujours invaincue avec un bilan de
six victoires et cinq matchs nuls,
conserve son fauteuil de leader de-
vant la JSM Tiaret (20 pts), qui a long-
temps cru à la victoire avant
d'encaisser l'égalisation du RC Arbaâ
dans le temps additionnel (90^e+6^e).
Avec ce nul, le MC Saïda (12^e, 12 pts)
reste coincé dans le ventre mou du
classement, tout comme le RC Arbaâ
(10^e, 13 pts).

Derrière le duo de tête, le promu
l'US Bechar Djedid a renoué avec le
succès après deux défaites et un
match nul, en dominant à domicile
le MCB Oued Sly (3-1) et rejoint pro-
visoirement le RC Kouba à la troi-
sième place du classement avec 17
points.

Pour sa part, le GC Mascara (5^e, 16
pts) s'est incliné (1-0) face à l'ESM
Koléa, qui remonte au neuvième
rang avec 14 points. Dans la dernière
rencontre au programme ce ven-
dredi, le SKAF Khemis Miliana (10^e,
13 pts) qui vient de se séparer de son



entraîneur Hocine Achiou, a battu (1-
0) le CR Témouchent, plus que ja-
mais en danger en occupant la 15^e
place avec huit points seulement au
compte.

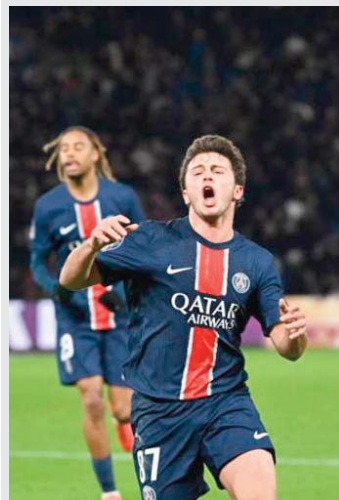
La deuxième partie des matchs de
la 11^e journée, prévue samedi
(15h00), sera marquée par le derby
algérois, du groupe Centre-Ouest,
opposant la JS El Biar (4^e, 16 pts) au
RC Kouba (3^e, 17 pts), dans un match
ouvert à tous les pronostics.

Tenus en échec à domicile par
l'ASM Oran (0-0), mardi, les Kou-
béens tenteront de renouer avec le
succès pour préserver leurs chances
d'accession, tout comme leurs voi-
sins d'El Biar, qui réalisent un joli

parcours pour leur première saison
en Ligue 2 amateur. Toujours dans le
haut du classement, l'ASM Oran (4^e,
16 pts) aura les faveurs des pronostics
lors de la réception de la lanterne
rouge le SC Mecheria (4 pts), alors
que le NA Hussein-Dey (14^e, 9 pts)
tentera de s'extirper de la zone de re-
légation en accueillant le WA Mosta-
ganem (7^e, 15 pts).

La 11^e journée du groupe Centre-
Est de la Ligue 2 de football amateur,
prévue samedi et dimanche, sera
marquée par les déplacements com-
pliqués du leader, le MB Rouissat et
son dauphin l'USM El Harrach, res-
pectivement, chez le CA Batna (10^e, 11
pts) et le NRB Telegma (8^e, 12 pts).

CHAMPIONNAT
DE FRANCE-L1
Le PSG, remanié,
s'impose contre
Toulouse avant
de retrouver le Bayern



Le PSG, remanié et sans grande intensité, s'est
imposé facilement (3-0) face à Toulouse en
Ligue 1 confirmant sa solide place de leader de
Ligue 1, avant le choc contre le Bayern Munich
mardi en Ligue des champions. Malgré un jeu
peu flamboyant et avec de nombreux joueurs
absents ou sur le banc (Marquinhos, Pacho,
Nuno Mendes, Donnarumma, Vitinha), les Pa-
risiens ont été efficaces devant le but dès qu'ils
ont joué en une touche de balle.

A l'image du but du milieu portugais Joao
Neves qui a ouvert le score d'une reprise de
volée, servi par un centre du capitaine du soir
Achraf Hakimi (1-0, 35^e) sur la première accé-
lération et inspiration, ils ont marqué. Face
aux Toulousains qui n'ont fait que défendre, ils
n'ont quasiment jamais été mis en danger. En
Ligue 1, tout est trop facile pour le PSG.

Bien loin de ses difficultés en Ligue des cham-
pions que Paris retrouve mardi sur la pelouse
du Bayern Munich. Au même moment, les Mu-
nichois se sont aussi facilement imposés (3-0)
grâce à un triplé de Kane contre Augsburg.

APS

Les resultats complets et classement

Les resultats complets et classement à l'issue des
matchs de la 11^e journée du Championnat de Ligue 2
amateur de football, groupe Centre-Ouest, disputés ven-
dredi et samedi :

Vendredi :

RC Arbaa - JSM Tiaret	1-1
ESM Koléa - GC Mascara	1-0
SKAF Khemis Miliana - CR Témouchent	1-0
MC Saïda - ES Ben Aknoun	0-0
US Béchar Djedid - MCB Oued Sly	3-1

Samedi :

JS El Biar - RC Kouba	0-3
ASM Oran - SC Mecheria	1-0
NA Hussein-Dey - WA Mostaganem	1-0

Classement :	Pts	J
1). ES Ben Aknoun	23	11
2). JSM Tiaret	20	11
→). RC Kouba	20	11
4). ASM Oran	19	11
5). US Bechar Djedid	17	11
6). JS El Biar	16	11
→). GC Mascara	16	11
8). WA Mostaganem	15	11
9). ESM Koléa	14	11
10). RC Arbaa	13	11
→). SKAF Khemis	13	11
12). MC Saïda	12	11
→). NA Hussein-Dey	12	11
14). MCB Oued Sly	10	11
15). CR Témouchent	8	11
16). SC Mecheria	4	11.

ARSENAL WHITE ABSENT PLUSIEURS MOIS

La tuile pour Ben White (27 ans, 9 matchs en Premier League cette saison). Blessé à un genou, le défenseur polyvalent d'Arsenal va devoir manquer plusieurs mois de compétition, tel que l'a annoncé son entraîneur Mikel Arteta, ce vendredi en conférence de presse. "Ben va être absent quelques mois. Il a dû faire face à plusieurs difficultés. Sa situation ne s'améliore pas. Nous en sommes arrivés à un point où nous devons protéger le joueur. Malheureusement, cela va durer plusieurs mois", a déploré le manager des Gunners.

REAL MADRID LE MERCATO, LE POINT D'ANCELOTTI

Diminué par de nombreuses blessures, le Real Madrid pourrait profiter du prochain mercato d'hiver pour se renforcer, notamment sur le plan défensif. Présent en conférence de presse ce samedi, l'entraîneur madrilène Carlo Ancelotti a évoqué un point avec ses dirigeants après le match de Liga contre le FC Séville le 22 décembre prochain.

"Nous allons commencer à discuter du mercato d'hiver après le dernier des 9 matchs à venir, face au FC Séville le 22. Et nous allons voir ce que nous voulons faire lors du mercato d'hiver", a fait savoir le technicien italien. Autant dire que cette période des transferts pourrait réserver quelques surprises au sein de la Maison Blanche.

MAN CITY RODRI N'INTÉRESSE PAS LE REAL

En cas d'intérêt du Real Madrid, le milieu de Manchester City Rodri (28 ans, 2 matchs en Premier League cette saison) a reconnu qu'il écouterait une éventuelle approche des Merengues (voir ici). Mais, l'international espagnol n'a pas été contacté et ne le sera pas dans les prochains mois. Le quotidien Marca rappelle que le club madrilène n'investit plus sur de gros transferts pour des joueurs proches des 30 ans. Le Real pourrait bien recruter un milieu créatif pour remplacer le retraité Toni Kroos l'été prochain, mais Rodri n'entre pas dans les plans de la direction, surtout après sa grave blessure à un genou qui le privera du reste de la saison.

BAYERN WIRTZ, LE CLUB PRÊT À UN RECORD !

Il ne s'agit pas d'un secret, l'ailier du Bayer Leverkusen Florian Wirtz (21 ans, 10 matchs et 4 buts en Bundesliga cette saison) se trouve dans le viseur du Bayern Munich. Selon les informations du journaliste de Sky Allemagne Florian Plettenberg ce vendredi, les dirigeants munichois considèrent même l'international allemand comme leur priorité absolue pour le prochain mercato d'été !

Alors que le club bavarois a déjà noué des contacts avec l'entourage du jeune talent, l'actuel leader de la Bundesliga se prépare à réaliser un investissement record, estimé à plus de 100 millions d'euros, pour s'attacher ses services. Pour rappel, le buteur Harry Kane, acheté 95 millions d'euros en 2023, représente la recrue la plus chère de l'histoire du Bayern. Pour autant, l'avenir de Wirtz, sous contrat jusqu'en juin 2027 à Leverkusen, reste incertain en raison de la concurrence du Real Madrid et de Manchester City sur ce dossier.

ATLETICO SIMEONE RÉPOND AUX RUMEURS

Présent à l'Atletico Madrid depuis 2011, l'entraîneur Diego Simeone va diriger son 700e match toutes compétitions confondues sur le banc des Colchoneros ce samedi contre Alavés en Liga. Avant cette rencontre, plusieurs noms ont circulé pour éventuellement prendre la succession du technicien argentin, sous contrat jusqu'en juin 2027, chez les Rojiblancos. En conférence de presse, le coach madrilène a répondu aux rumeurs.

"Moi, je n'ai rien vu. Je pense seulement à Alavés et à la manière de résoudre un match important pour nous. Ce n'est pas à moi qu'il faut poser la question de savoir si le club cherche d'autres solutions", a commenté l'ex-joueur de l'Inter Milan.

ARSENAL ØDEGAARD CROIT ENCORE AU TITRE

Distancé de neuf points par Liverpool avant la réception de Nottingham Forest, ce samedi, Arsenal va devoir cravacher pour rattraper son retard en Premier League. Malgré cet handicap, le milieu offensif Martin Ødegaard (25 ans, 5 matchs toutes compétitions cette saison) croit encore au titre. "Nous avons enchaîné quelques matchs sans victoire en Premier League, et quand vous regardez le tableau, nous avons quelques points de retard. Mais la route est encore longue et nous nous souvenons que la saison dernière, lorsque nous avons connu une période difficile en décembre, nous sommes revenus très forts. Nous sommes convaincus que nous pouvons repartir sur une bonne lancée cette saison", a jugé le meneur de jeu norvégien pour les médias du club londonien.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzene Lamine

Gérant
Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

Réunion de la délégation parlementaire en prévision de la 48^{ème} Conférence européenne des comités de solidarité avec le peuple sahraoui

Le vice-président du Conseil de la nation chargé du suivi des activités extérieures, M. Mohamed Redha Oussahla, a présidé une réunion de coordination avec les membres de la délégation parlementaire du Conseil en prévision de sa participation à la 48^{ème} Conférence européenne des comités de solidarité avec le peuple sahraoui prévue au Portugal du 28 au 30 de ce mois, indique jeudi un communiqué du Conseil.



Sur orientation du président du Conseil de la nation, de M. Salah Goudjil, le vice-président du Conseil de la nation chargé du suivi des activités extérieures, M. Mohamed Redha Oussahla, a présidé une réunion de coordination avec les membres de la délégation parlementaire du Conseil de la nation, en présence de représentants du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger", précise le communiqué.

Cette réunion avait pour objectif de "préparer la participation de la délégation à la 48^{ème} Conférence européenne des comités de solidarité avec le peuple sahraoui, qui se tiendra dans la capitale portugaise, Lisbonne, du 28 au 30 novembre 2024".

Organisée sous le thème "L'Europe et l'Afrique, deux continents unis pour défendre l'autodétermination et l'indépendance du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique", cet évé-

nement rassemblera des centaines de partisans de la cause sahraoui légitime, dont des parlementaires, universitaires, journalistes, experts et représentants de la société civile.

Les participants auront à débattre des "mécanismes à même de permettre l'intensification du soutien et l'accompagnement du peuple sahraoui dans sa lutte légitime contre l'occupation marocaine, afin de lui garantir l'exercice de son droit légitime à l'autodétermination et à l'indépendance", souligne la même source.

La délégation conjointe des deux chambres du Parlement présidée par le vice-président du Conseil de la nation, est composée de M. Miloud Hanafi, M. Mohamed Larbi Slimani, M. Hamza Al Sid Cheikh, M. Samir Zoubiri, Ali Abdelkader, M. Rachid Maalem, M. Abdennasser Zennagui, M. Abdennour Derguini, ajoute le communiqué du Conseil.

ALGÉRIE - AFRIQUE

M^{me} Mansouri préside les travaux de la 38^e réunion du Comité des points focaux du MAEP

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, a présidé les travaux de la 38^e réunion du Comité des points focaux du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, tenue à Alger par visioconférence dans le cadre de la présidence algérienne du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du mécanisme pour la période allant de février 2024 à février 2026, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

La réunion, tenue en présence de la Directrice exécutive du Secrétariat continental du MAEP, l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre, a porté sur "plusieurs points, dont les principales initiatives du mécanisme, y

compris le développement du plan stratégique 2025-2028 et du projet de rapport sur la gouvernance en Afrique pour 2025, la création de l'Agence africaine de notation, et l'examen du projet d'ordre du jour du 3^e Sommet extraordinaire et du 34^e Sommet ordinaire du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP, prévus mi-février prochain à Addis-Abeba", selon le communiqué.

Pour rappel, la Directrice exécutive du Secrétariat continental du MAEP, Mme Marie-Antoinette Rose Quatre, a été reçue, mercredi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de président du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du mécanisme.

Elle avait, à cette occasion, prêté serment devant lui en sa qualité de nouvelle Directrice exécutive du Secrétariat continental, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - FRANCE

Sansal, le pantin du révisionnisme anti-algérien

L'agitation comique d'une partie de la classe politique et intellectuelle française sur le cas de Boualem Sansal est une preuve supplémentaire de l'existence d'un courant "haineux" contre l'Algérie. Un lobby qui ne rate pas une occasion pour remettre en cause la souveraineté algérienne.

L'arrestation de Boualem Sansal, pseudo intellectuel, vénéralisé par l'extrême-droite française, a réveillé les professionnels de l'indignation. Tout le bottin anti-algérien et accessoirement pro-sioniste de Paris, s'est levé comme un seul homme: Eric Zemmour, Mohamed Sifaoui, Marine Le Pen, Xavier Driencourt, Valérie Pécresse, Jack Lang, Nicolas Dupont Aignan et évidemment Tahar Bendjelloun, son ami marocain qui récupère d'une sciatique à force de baise main à Mohamed VI. Tous montent au créneau pour ce révisionniste qui s'est pris les pieds dans les tapis.

Il faut dire que ce lobby haineux a eu une mauvaise semaine. Il faut les comprendre. D'abord, un de leurs protégés, Kamel Daoud, a été pris la main dans le sac, exploitant les douleurs d'une victime du terrorisme en Algérie pour rafler "le Goncourt". Ensuite, leur ami génocidaire Netanyahu s'est vu délivrer un mandat d'arrêt international par la

Cour pénale internationale (CPI).

Enfin, l'autre écrivain de Gallimard, Sansal, se voit arrêter en plein délire révisionniste. Au passage, le même Sansal avait été accusé par l'écrivain Wassini Larredj de lui avoir volé son titre et la trame du Roman "2084 la fin du Monde". Comme quoi dans la confrérie du plagiat et du détournement littéraire, la France de l'édition a bien choisi ses poulains algériens.

"Le gouvernement français doit exiger sa libération immédiate", lancera le naturalisé par décret, Eric Zemmour en faveur de son "ami", Boualem Sansal. Le Président Macron qui revient d'un voyage bronzé du Brésil, où il avait traité les Haïtiens de "cons" (la Routine quoi !), se dit "très préoccupé". La France Macronito-Sioniste qui s'offusque de l'arrestation de Sansal (à l'aéroport d'Alger), n'a toujours pas déclaré au monde si elle a la souveraineté nécessaire de pouvoir arrêter Benjamin Netanyahu, si jamais il se pointerait à l'aéroport Charles De Gaulle ! Puisque Paris parle de Droit et de Droits de l'Homme, se conformer au droit international dans le cas de Netanyahu serait déjà un bon début.

La France de Macron n'est pas à une contradiction près. Le même Macron qui parle de "crimes contre l'Humani-

té" en Algérie concernant la colonisation française, qui admet la reconnaissance historique d'assassinat d'Etat dans le cas de Ali Boumendjel, Maurice Audin ou de Larbi Ben M'hidi, poussant la contrition jusqu'à envoyer son ambassadeur avec une gerbe de fleurs sur la tombe de notre martyr, prend la défense d'un négationniste, qui remet en cause l'existence, l'indépendance, l'Histoire, la souveraineté et les frontières de l'Algérie !

La France qui légifère à tour de bras sur les lois mémorielles, surtout quand il s'agit du révisionnisme anti-juif (Loi Gayssot), ne devrait-elle pas, plutôt, condamner Sansal pour sa tentative de nier l'existence même de la Nation algérienne. Ca serait un bon sujet d'étude et de négociation pour Benjamin Stora !

En définitive, à chaque poussée de fièvre anti-algérienne, Paris charge Alger de tous les maux alors que l'Algérie agit, toujours, selon le principe de cohérence. Accuser l'Algérie d'empêcher la liberté d'expression, alors que les Français détiennent toujours Pavel Durov, le fondateur de la messagerie Telegram, plateforme mondiale de l'expression, est la confirmation de cette sinistre comédie dont seul Sansal est le pantin utile.

MOUDJAHIDINE

M. Rebiga reçoit le SG de l'ONM

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga a reçu, jeudi à Alger, le secrétaire général (SG) de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Hamza Laoufi, en compagnie de quelques membres du Secrétariat national de l'ONM, a indiqué un communiqué du ministère.

"A l'occasion de l'audience accordée au SG de l'ONM, Hamza Laoufi et à quelques membres du Secrétariat national de l'Organisation, le ministre a tenu à saluer l'intérêt extrême que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux pères moudjahidine et aux mères moudjahidate ainsi qu'aux veuves des chouchada, ce que soit sur le plan social ou celui s'inscrivant dans le cadre de fidélité au legs des chouchada, réaffirmant la poursuite des efforts pour concrétiser tous les programmes par loyauté au serment des chouchada", précise le communiqué.

ALGÉRIE - PALESTINE

L'Algérie se félicite "vivement" des mandats d'arrêt émis par la CPI contre deux responsables de l'entité sioniste

L'Algérie s'est félicitée "vivement" des mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Gaza, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

"Cette mesure que l'Algérie n'a eu de cesse de réclamer par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue un pas important et une avancée concrète vers la fin de décennies d'immunité et d'impunité dont a bénéficié l'occupant israélien alors qu'il se livrait à des crimes contre le peuple palestinien et dans l'ensemble des pays de la région", lit-on dans le communiqué.

Afin de rendre justice au peuple palestinien et de le protéger, l'Algérie exhorte les membres de la communauté internationale, notamment les Etats membres de la CPI, à prendre les mesures requises et nécessaires à l'exécution de ces mandats d'arrêt et à laisser la justice internationale suivre son cours", ajoute la même source.

ALGÉRIE - OTAN

Le Conseil de la nation prend part à Montréal à la 70^e session de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN

Le Conseil de la nation prendra part, à partir de vendredi à Montréal (Canada), à la 70^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, a indiqué jeudi un communiqué de la chambre haute du Parlement.

"Chargés par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, M. Aïssa Naili, président de la commission de la défense nationale, et M. Lakhdar Moulay Saadoun, membre du Conseil de la nation, prendront part à la 70^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN", a précisé la même source.

A l'ordre du jour des travaux de cette session, prévue jusqu'à lundi prochain, figurent "l'examen des rapports des commissions permanentes de l'Assemblée parlementaire et de son Groupe spécial Méditerranée et Moyen-Orient, concernant des thèmes tels que la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, la stimulation du progrès technologique et les moyens de tirer parti d'une utilisation responsable de l'IA dans le domaine militaire", selon le communiqué. Le Parlement algérien prend part régulièrement aux réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, en sa qualité de "membre partenaire méditerranéen", rappelle la même source.